

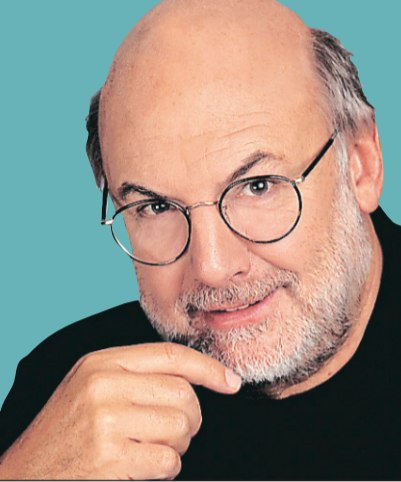
LA PRESSE

2 **1**
SPORTS PAGES 2 À 4

DOPAGE ET HOCKEY JUNIOR
LE POINT SUR LA CRÉATINE
SPORTS PAGES 2, 6 ET 7
PIERRE FOGLIA PAGE A5



RADIO
HOMIER-ROY DÉTRÔNE LE ROI ARCAND
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 5



Journée nationale de perturbation contre le gouvernement Charest

LES SYNDICATS PROMETTENT DE L'ACTION TOUS AZIMUTS

BRUNO BISSON
Les grandes centrales syndicales vont transformer tout le Québec en boîte à surprises ce matin. Des centaines de manifestations se tiendront simultanément dans toutes les régions, sans parler des promesses de « coups d'éclat » autour desquelles flottait hier un inquiétant parfum de mystère.
À Québec, les fonctionnaires du Syndicat de la fonction publique du Québec se présenteront ce matin au travail, à l'heure habituelle, tout

« J'ai fait de mon mieux »



Le champagne et les souvenirs agrémentaient l'ambiance, hier, à bord de l'Airbus ramenant Jean Chrétien dans la capitale au terme de son dernier voyage officiel. « Je ne suis pas très bon pour m'autoévaluer », a-t-il mentionné pendant un échange d'une trentaine de minutes avec les journalistes. « J'ai fait de mon mieux. Peut-être que ce ne fut pas suffisant pour certaines personnes, mais je suis satisfait de quitter de cette façon après 10 ans à titre de premier ministre et 40 années passées au parlement. » M. Chrétien passe la main demain à Paul Martin et il n'entend pas intervenir sur la scène politique après son départ, a-t-il confié à La Presse il y a quelques jours. Voir le compte rendu de cette dernière interview en pages A6 et A7.

Des juges boycottent des palais de justice délabrés

MARIE-CLAUDE MALBOEUF
La situation est si déplorable, dans les palais de justice régionaux, que les juges commencent à boycotter leurs salles d'audience. Une situation vainement dénoncée au ministère de la Justice, qui a ignoré un rapport d'enquête du Barreau du Québec et une pile de lettres de bâtonniers locaux avant de recevoir l'ultimatum du juge coordonnateur du Québec, Pierre Bachand, le 21 novembre dernier.
Excédé, le juge Bachand annonce que les magistrats appelés à Cowansville ne veulent plus siéger dans des installations de fortune. Depuis que Québec a « temporairement » fermé le palais de cette ville des Cantons-de-l'Est, il y a 10 ans, les juges sont éparpillés. La chambre criminelle squatte gratuitement l'hôtel de ville, où règne « une totale absence de sécurité », constate le coordonnateur. « L'endroit est idéal pour une évasion », il y en a d'ailleurs déjà eu deux, écrit le juge, convaincu que la situation est « inacceptable » et que Québec ferait mieux de rénover le palais construit en 1859.
« Sinon, la chambre criminelle déménagera à Granby le 1^{er} juillet », confirme le juge en chef associé, René de la Sablonnière, en entrevue à La Presse.
Quant aux juges de la chambre civile, ils risquent fort de suivre le mouvement, dit-il.

27 mineurs arrêtés pour trafic de drogue

Des élèves de 12 à 17 ans « commerçaient » dans deux écoles de Saint-Jean-sur-Richelieu
NATHAËLLE MORISSETTE
Coup de théâtre à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le service de police de la ville a fait irruption à l'intérieur de deux écoles secondaires hier matin et a procédé à l'arrestation de 27 mineurs accusés de trafic de stupéfiants.
« En réaction aux nombreuses plaintes reçues, le service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu, en collaboration avec la commission scolaire des Hautes-Rivières, a entrepris, au mois d'août, une enquête destinée à contrer le trafic de stupéfiants dans nos deux polyvalentes », a déclaré Mario Rainville, agent du secteur des enquêtes criminelles, lors d'un point de presse hier. En menant l'opération « cour d'école », la police a

Un Américain souhaite mettre la main sur La Baie

MARTIN VALLIÈRES
TORONTO – Le plus gros détaillant sous contrôle canadien, la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui compte plus de 500 magasins sous les enseignes La Baie, Zellers, Déco Découverte et Fields (dans l'Ouest canadien), est dans la mire d'un investisseur américain.
Cette nouvelle pourrait susciter des remous, car non seulement La Baie d'Hudson (HBC) est-elle la plus ancienne société commerciale au pays, ayant vu le jour en 1670, mais son acquéreur éventuel n'éveille pas de bons souvenirs au Québec. Le milieu d'affaires montréalais se souvient que Jerry Zucker, un homme d'affaires de la Caroline du Sud, était le principal investisseur derrière l'acquisition de Dominion Textile en novembre 1997, alors un symbole presque centenaire de l'industrie textile au Québec.
Dominion Textile a rapidement disparu par la suite et son acquéreur, la société Polymer, contrôlée par Jerry Zucker, s'est placée sous la protection de la loi sur les faillites l'an dernier. Maintenant, Polymer n'est plus qu'un élément du groupe de M. Zucker, Intertech, une société à capital fermé avec un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de dollars américains et quelque 16 000 employés dans ses filiales en Amérique du Nord et outre-mer. Il s'agit d'un consortium industriel, actif notamment dans l'industrie chimique et la fabrication de matériaux divers.
L'homme d'affaires a annoncé hier qu'il venait d'augmenter sa participation au capital-actions au-delà du seuil de 10 %, ce qui l'oblige à faire une déclaration. Il a acquis 25 000 actions, portant son total à 6,95 millions.
Mais, surtout, M. Zucker a indiqué qu'il pourrait acquérir d'autres actions de HBC et même faire une offre pour mettre la main sur La Baie d'Hudson par l'entremise d'une société créée spécifiquement à cet effet : Maple Leaf Heritage Investment. Cette firme s'est établie en Nouvelle-Écosse cet automne dans le seul but d'investir dans La Baie d'Hudson. Il n'est pas rare de voir des investisseurs américains procéder ainsi.
L'annonce a évidemment fait bondir la valeur de l'action de HBC à la Bourse de Toronto.

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Il reste seulement un dodo, mon Paul!

AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	MONDE 8
Bridge	MONDE 4
Décès	MONDE 6 et 7
Feuilleton	MONDE 8
Forum	A 16 et 17
Horaires télévision	ACTUEL 8
Horoscope	MONDE 5
Loteries	A 11 et 12
Mots croisés	MONDE 8 et SPORTS 12
Mot mystère	MONDE 8
Observateur	MONDE 2
Petites annonces	MONDE 2 et AFFAIRES 2
Trait d'union	LP2 30 et 31

Météo
Pluie forte en après-midi, maximum 7, minimum -7, plus de détails en page SPORTS 16

UN SEUL CADEAU... UNE CENTAINE DE POSSIBILITÉS!
CERTIFICATS-CADEAUX DISPONIBLES EN SUCCURSALE.

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com

Achetez maintenant et payez en 12 versements sans intérêt
Sur approbation de crédit.
Examen de la vue
Vaste choix de montures signées
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

ACTUALITÉS

JOURNÉE NATIONALE

Les cols bleus montréalais seront de la partie

SÉBASTIEN RODRIGUE

Des syndiqués de la Ville de Montréal participeront aujourd'hui à la « journée de perturbation nationale » organisé par les grandes centrales syndicales pour « s'occuper d'une de ces (sic) cibles à Montréal », peut-on lire sur un tract des cols bleus que *La Presse* a obtenu.

Un membre du bureau syndical a

confirmé hier que des cols bleus syndiqués seraient de la partie, sans toutefois en préciser le nombre. Les cols bleus ont planifié cinq départs à partir de leurs bureaux. Les convois se mettent en branle dès 4 h 30 ce matin pour se poursuivre jusqu'à demain matin.

Selon des sources sûres, entre cinq et 10 autobus partiront par vagues. La destination restait inconnue hier au moment de mettre sous presse, mais selon des rumeurs, ils

se dirigeraient au bureau du premier ministre Charest à Montréal.

Les cols bleus semblent néanmoins s'organiser pour une longue manifestation puisque l'invitation du syndicat précise que de la nourriture, du café et des abris sont prévus.

Le tract du syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-local 301) précise qu'ils participeront à des « actions ciblées pour faire mal aux financiers et au patronat qui

sont les véritables dirigeants du gouvernement Charest ».

Le document signé par le président du syndicat, Michel Parent, souligne que la participation des syndiqués est essentielle pour faire comprendre la détermination des syndicats. « Votre participation massive sera également un message clair au maire Tremblay », peut-on y lire. Le tract parle d'une « action coup d'état » (sic) qui sera « ferme » et « pacifique ».

Quant au syndicat des fonctionnaires municipaux, il a été impossible de savoir s'il prendra part aux manifestations. Ces deux syndicats représentent environ 15 000 employés de la Ville de Montréal. Les syndicats municipaux s'opposent particulièrement aux modifications de l'article 45 du Code du travail sur la sous-traitance.

La Ville de Montréal ne s'attend pas à ce que les services municipaux soient perturbés par la participation de syndiqués à cette journée de manifestation provinciale. L'administration municipale croit plutôt que les fonctionnaires en congé, ceux en libération syndicale ou les retraités y participeront.

Une perturbation des services municipaux serait toutefois considérée comme une grève illégale pour la Ville qui pourrait alors faire appel au Conseil des services essentiels si la santé et la sécurité de la population étaient mises en danger.

Chahut à l'hôtel de ville



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Environ 300 cols bleus ont bruyamment manifesté derrière l'hôtel de ville de Montréal vers 19 h hier, ce qui a entraîné le bouclage et l'évacuation préventive de l'édifice. Quelques minutes plus tôt, les cols bleus avaient circulé à bord d'autobus scolaires devant l'hôtel Sheraton, où Gérald Tremblay prenait part au bal de la Fondation du maire de Montréal. D'imposants effectifs policiers attendaient les manifestants de pied ferme aux deux endroits. Aucun incident n'a été signalé. Les cols bleus ont promis de prendre part à la « journée nationale de perturbation », qui a lieu aujourd'hui dans tout le Québec.

Pas de grève prévue en éducation

MARIE ALLARD

Bien que des manifestations soient à prévoir aujourd'hui dans les écoles du Québec, les élèves y seront en sécurité. « Nous n'avons pas d'indices qui nous laisseraient croire que les services offerts aux enfants puissent être perturbés », a assuré hier Claudette Lechasseur, porte-parole de la Commission scolaire de Montréal.

Les professeurs profiteront ici et là de leur pause repas pour faire valoir leur mécontentement au gouvernement, sans toutefois omettre de donner leurs cours. « Il y aura fort probablement des activités, mais pas de grève », a dit Louise Rochefort, directrice des communications à la Centrale des syndicats du Québec.

Contrairement aux centres de la petite enfance, fermés pour la plupart,

les services de garde scolaires accueilleront les enfants comme à l'habitude. « Nous ne prévoyons absolument pas de grève, a dit Maurice Locas, coordonnateur des communications à l'Association des services de garde en milieu scolaire. S'il se passe quelque chose, ce sera une décision très isolée, parce que nous n'avons donné aucun mot d'ordre en ce sens. »

La grogne risque d'être davantage palpable dans les cégeps. « Aucun cours n'est suspendu, a dit France Désaulniers, porte-parole de la Fédération nationale des enseignants du Québec (CSN). Du piquetage et de la distribution de tracts auront cependant lieu un peu partout, en collaboration avec le personnel de soutien et les étudiants. »

Chopard

»HAPPY SNOWFLAKE«

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

Les absences seront notées

PERTURBATION suite de la page A1

notamment menacés par les intentions du gouvernement de créer de nouvelles places dans les garderies privées, au détriment du secteur public.

Dans tout le réseau de la santé, les administrateurs ont fait circuler hier des avis prévenant tout leur personnel que toute absence d'un employé participant aux activités syndicales de cette journée sera dûment notée, et le salaire correspondant retenu sur un prochain chèque de paie. En contrepartie, de nombreux syndicats du secteur de la santé promettaient de ne pas compromettre les services aux malades au cours de cette journée de « perturbations » multiples, et variées.

Seulement dans la métropole, la CSN prévoyait hier plus de 500 « événements » distincts organisés par autant de syndicats locaux, afin de sensibiliser la population aux enjeux soulevés par plusieurs lois impopulaires du gouvernement Charest.

La plus petite centrale, celle des syndicats démocratiques (CSD) affirmait pour sa part qu'entre 70 et 80 % de ses 400 syndiqués membres, dans les secteurs public et privé, sont déjà mobilisés pour cette journée de « grogne » nationale contre le gouvernement libéral.

Mais le plus épais des mystères con-

tinuait d'entourer hier les « activités » prévues par la puissante Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la plus importante centrale de la province avec plus d'un demi-million de membres, alimentant d'autant les peurs et les rumeurs les plus folles quant à la sécurité des réseaux de transport, en particulier.

Tard hier soir, des sources policières appréhendaient encore le scénario extrême d'une fermeture du métro, doublée d'un blocage des principaux ponts de la métropole à partir de 3 h ce matin.

En conséquence, personne, ce matin, ne devrait quitter la maison sans avoir prêté l'oreille aux bulletins d'information radio ou sans jeter un oeil sur les chaînes de nouvelles de la télé.

Ainsi, à Transports Québec (MTQ), Isabelle Merrizzi, attachée de presse de la ministre Julie Boulet, a affirmé à *La Presse* que les scénarios apocalyptiques prévoyant une sorte de « blocus » de la métropole semblaient peu fondés. Mais qu'en revanche, le blocage du vieux pont de Québec et du pont Pierre-Laporte apparaissait encore plausible, en raison de la charge symbolique que pourrait représenter une sorte de « siège » syndical autour de la Vieille Capitale.

De même, alors que le sujet était abondamment discuté sur les ondes des radios locales hier, le MTQ et la Sûreté du Québec ont admis craindre

Le CHUM annule 2900 rendez-vous et 74 chirurgies

ARIANE KROL

Près de 3000 patients du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) qui avaient un rendez-vous aujourd'hui pour un examen médical ou une opération devront retourner sur la liste d'attente. Craignant les perturbations annoncées par les centrales syndicales, le CHUM a annulé tous ses rendez-vous en clinique externe et toutes ses chirurgies électives et demandé à la population de ne pas se présenter aux urgences pour des blessures mineures.

« C'est vraiment pour la sécurité de nos patients, au moment où on se parle, on n'est pas certains d'avoir l'ensemble de nos équipes en place », a indiqué hier la porte-parole du CHUM, Nicole Beaulieu.

Des syndicats se sont montrés très surpris de la décision du centre qui regroupe les hôpitaux Hôtel-Dieu, Notre-Dame et Saint-Luc à Montréal. « Il n'y a aucune raison, tout le monde est en place. On ne perturbera pas les services aux patients », assure Jocelyne Fortier, présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame, le plus gros syndicat du CHUM avec 2100 membres.

Ses membres sont invités à s'habiller en noir, à participer à des pauses café collectives durant leur pause normale et à participer à un piquet de grève symbolique durant leur heure de repas.

La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), qui a déjà tenu une première journée de piquet de grève symbolique devant des hôpitaux hier midi, ne comprend pas non plus la réaction du CHUM. « Il n'était pas question de débrayage, les gens venaient sur leur heure de dîner », témoigne la présidente de la FIIQ, Jennie Skene.

La direction du CHUM dit craindre

que l'ensemble des perturbations syndicales, dont les entraves à la circulation et la fermeture des centres de la petite enfance, n'augmentent l'absentéisme de ses employés.

Aucun autre hôpital de la province n'a jugé nécessaire de réduire ses services. Même Sainte-Justine, qui avait été tapissé d'autocollants par des syndiqués de la FTQ le 1^{er} décembre, ne l'a pas fait.

Le président du Comité des usagers du CHUM appuie néanmoins la direction. « C'est une décision peut-être malheureuse, mais sage dans les circonstances. Au CHUM, on a eu des débordements par le passé », dit Jean-Marie Dumesnil. « J'ose croire que c'est dans le meilleur intérêt des patients. On va voir comment ça se passe ailleurs demain », a commenté hier le président de la Fédération des médecins spécialistes, Yves Dugré.

Le CHUM maintient ses services de chimiothérapie et de radio-oncologie, mais il a annulé des chirurgies pour des cancers. « Les chirurgies seront reportées dans un très court délai, nous sommes à examiner l'élargissement des plages opératoires ou l'ajout d'une journée opératoire, et nous allons ajouter des journées en clinique externe », a indiqué Nicole Beaulieu hier.

Des médecins sont toutefois convaincus que le CHUM, qui prévoit un déficit budgétaire d'au moins 25 millions de dollars cette année, a saisi l'occasion de réduire ses coûts. « Ce que se dit parmi les médecins, c'est que c'est une technique pour améliorer le budget », a commenté l'un d'eux.

Pour réduire ses coûts, le CHUM fermera des lits deux fois plus longtemps que d'habitude durant la période des Fêtes.

À partir de lundi prochain, 175 lits seront fermés jusqu'au 12 janvier.

qu'un blocage de la route 175, entre Québec et le Saguenay, ne vienne couper cette région du reste de la province, dès ce matin.

Le président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, Claude Patry, a nié que les syndiqués de trois usines d'Alcan aient l'intention de bloquer la route 175, entre Québec et le Saguenay. Il a assuré que les 3000 membres de ce syndicat n'ont rien prévu de plus méchant qu'une réception « café-beigne », dans le complexe Jonquière de l'usine de Laterrière, entre 8 h et midi.

Mais il a tout de même tenu à préciser qu'il se passera alors « quelque chose dont le monde va se souvenir toute leur vie ».

Mais quoi ? Mystère.

« Nous n'avons pas l'intention de nous livrer à des actes de vandalisme chez notre employeur, a-t-il averti. Nous ne sommes pas fous, et on ne va pas se mettre à débâter des emplois pour lesquels toute la région s'est battue pendant des années. L'usine d'électrolyse à Arvida ne sera pas perturbée parce qu'on ne peut pas arrêter ou repartir une usine de cette nature comme ça. « Mais on ne va pas non plus laisser le gouvernement Charest nous faire reculer de 20 ans, en transformant des emplois bien rémunérés en jobs à 10 \$ de l'heure. Il va reculer », a assuré le chef syndical.

Avec la collaboration de Mario Cloutier, Ariane Krol et Sébastien Rodrigue

DE PERTURBATION



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

Rassemblés, hier midi, devant les bureaux montréalais du Parti libéral du Québec, rue Saint-Denis, quelque 500 employés du secteur de la santé ont déposé une pétition de plus de 1300 noms, réclamant le retrait du projet de loi 25, qui vise la fusion des conseils d'administration des établissements de santé. Selon les manifestants, ce projet de loi risque de mettre les hôpitaux au cœur du système de santé, au détriment des services de prévention offerts par les CLSC.

40 000 enfants sans garderie

PASCAL BRETON
ET NICOLAS BÉRUBÉ

Quelque 40 000 enfants qui fréquentent normalement les centres de la petite enfance sont privés de service aujourd'hui en raison des moyens de pression qui ont lieu dans une majorité d'établissements de la province.

Une rencontre qui s'est déroulée hier matin entre l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE) et les ministres responsables de la Famille, Claude Bécharde et Carole Thériault, a permis quelques avancées, mais cela n'a pas suffi à convaincre les CPE de renoncer à la fermeture annoncée.

« Nous avions demandé des engagements importants pour nous, qui permettraient enfin aux parents de pouvoir savoir ce qui s'en vient, de savoir sur quel pied danser. Nous ne pouvons pas dire que ce qui a été dit permet de faire baisser la pression », a indiqué la présidente de l'AQCEPE, Hélène Potvin, au terme d'une réunion du

conseil d'administration. L'AQCEPE réclame notamment que le gouvernement renonce à hausser les tarifs à 7 \$ à compter du mois de janvier, qu'il reporte son projet de loi 32 sur les services de garde et qu'il annule les efforts de rationalisation qui ont été demandés. Le gouvernement ne reculera pas sur la hausse du tarif, a répondu hier la ministre déléguée à la Famille, Carole Thériault.

Faute d'obtenir des garanties précises, l'AQCEPE maintient donc son plan d'action. Au total, 487 des 984 établissements que compte la province seront fermés aujourd'hui, à l'exception des CPE de la Mauricie, de l'Outaouais et du Centre-du-Québec qui « appuient tout de même le mot d'ordre en organisant d'autres actions », indique M^{me} Potvin.

Une manifestation à Montréal devrait réunir entre 5000 et 6000 personnes — principalement des éducatrices et des parents — tandis qu'un millier de manifestants sont attendus à Québec. Des rassemblements ont également lieu dans certaines autres villes, notamment

Sherbrooke, Rimouski, Val-d'Or et Rivière-du-Loup.

Même si les CPE refusent de diminuer la pression sur le gouvernement, ils reconnaissent que la réunion d'hier a donné des résultats positifs. Un comité de travail bipartite sera d'ailleurs créé pour discuter des mesures d'encadrement que le gouvernement veut mettre en place.

« Le gouvernement nous offre de grandes orientations. C'est une avancée dans la mise en place d'une façon de travailler, de regarder à ce que le réseau des CPE fasse partie de la conception de la politique familiale future à venir », a affirmé M^{me} Potvin.

M^{me} Thériault a elle aussi noté des signes encourageants d'ouverture et de souplesse de part et d'autre. « Nous allons arriver à faire en sorte d'atteindre nos objectifs. J'ai constaté pendant toutes les rencontres que nous avons eues dans les derniers mois que nous avons vraiment les mêmes objectifs : donner des places aux parents qui en ont besoin et donner des places de qualité », a-t-elle dit en déplorant

toutefois les fermetures d'aujourd'hui.

Plusieurs parents rencontrés hier à la sortie des garderies se disaient solidaires du mouvement de grève lancé par plus de la moitié des CPE du Québec. « Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement s'acharne sur les CPE », a dit Sophie Massé, dont les deux enfants fréquentent la garderie Duluth, à Montréal. Les gens qui travaillent dans les garderies, ce n'est pas du monde riche. »

Selon Dominique Paré, présidente du conseil d'administration du CPE Tout petit, toute petite, à Sherbrooke, les parents ont bien réagi en apprenant la nouvelle de la grève. « Et on ne fait pas ça sur une base syndicale, on le fait pour préserver les acquis des familles. Ce sont elles qui feront les frais des politiques du gouvernement Charest. » Pour Philippe Cajan, dont la fille fréquente un CPE, les familles ne devraient pas faire les frais des « politiques de droite » du gouvernement Charest. « Les gens voulaient savoir ce que c'était la droite, eh bien ! maintenant, ils le savent ! » a-t-il dit.

LA PERTURBATION EN BREF

Quelques points chauds

Les cols bleus
Dès 4h30 du matin, les cols bleus de Montréal, affiliés à la FTQ, se rassemblent au bureau de leur syndicat, avenue Papineau, pour le départ de la première de cinq « navettes » vers une destination gardée rigoureusement secrète. Les « activités » doivent durer jusqu'à vendredi midi.

La CSN
À 7h, les principaux dirigeants de la CSN accueillent les manifestants de leurs centaines de syndicats locaux mobilisés pour l'occasion sur l'esplanade de la Place des Arts, devant le complexe Desjardins.

Café-beigne
À 8h, début du « café-beigne » des syndiqués des usines d'Alcan du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, au complexe Jonquière de l'usine Laterrière, jusqu'à 12h. « Invité-surprise » attendu sur les lieux.

Les fonctionnaires
À 9h, à Québec, les fonctionnaires provinciaux sont invités à se présenter au travail vêtus de noir, pour faire le ménage de leur bureau, prendre une looongoque pause café, et participer à la décoration de leurs locaux pour Noël.

Les garderies
À 13h, rassemblement des travailleuses des garderies et des centaines de parents qui les appuient, au square Dominion, à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue Peel, et départ de la marche vers les bureaux montréalais du premier ministre Charest à 13h30.

Des manifs
Plus de 500 syndicats locaux de la CSN tiendront leurs propres manifestations pendant la journée, dans la seule région de Montréal. Des manifestations sont par ailleurs prévues à Québec, Hull, Chicoutimi, Trois-Rivières, Joliette, Sorel-Tracy et East Angus, en Estrie, mais il y en aura beaucoup d'autres. Pour plus d'informations... suivez les parades !

EN BREF

Manif de la CSD chez Charest

Environ 1500 délégués de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) de partout en province ont bruyamment manifesté leur mécontentement devant le bureau sherbrookoise du premier ministre Jean Charest, hier. Des représentants des 400 syndicats affiliés à la CSD ont convergé vers Sherbrooke afin d'élaborer des « actions de mobilisation et de perturbation » devant être mises de l'avant aujourd'hui. Presse Canadienne



VINCENT MARISSAL

Bonne journée, mon p'tit monsieur Charest

Jean Charest a bien quelques défauts (il les a tous, selon les chefs syndicaux), mais on ne l'a jamais accusé de sexisme. Pendant sa longue traversée du désert à Ottawa, de 1993 à 1997, il a siégé aux Communes avec la seule autre députée du Parti conservateur, Elsie Wayne, ce qui lui faisait souvent dire à la blague que son parti, contrairement aux autres, avait un caucous parfaitement équilibré entre les deux sexes.

Cette étrange remarque du premier ministre à propos de la présidente de la CSN — « J'ai vu ma petite madame Carbonneau il y a peut-être un mois à Québec » — trahit davantage une certaine arrogance envers les leaders syndicaux que de vils sentiments sexistes inavoués.

En échappant ce petit bout de phrase, Jean Charest démontre le contraire de ce dont il essaye, justement, de nous convaincre. D'un côté, il dit être disponible pour discuter avec les chefs syndicaux, mais, de l'autre, il répond nonchalamment qu'il a vu « la p'tite madame » de la CSN il y a un mois. D'une part, il affirme être prêt à calmer le jeu, mais, de l'autre, il persiste et signe en accusant les grandes centrales d'immobilisme.

Il dit être ouvert aux débats, mais du même souffle, il pousse ses projets de loi controversés à toute vapeur à l'Assemblée nationale pour les enfoncer de force dans la gorge des syndicats avant les Fêtes, comme on bourre la dinde du réveillon.

Claudette Carbonneau aurait pu tenter de récolter tout le capital politique de cette histoire en devenant encore un peu les relations avec le gouvernement en cette semaine de grande perturbation, mais elle a eu la grâce de ne pas

La « p'tite madame » de Jean Charest à Claudette Carbonneau n'est pas plus méchant que la « p'tite madame » du garagiste du coin à ses clientes.

Pas plus brillant, non plus.

déchirer sa blouse. Quand Jean Charest a accusé cet automne les grandes centrales d'être corporatistes, le patron de la FTQ, Henri Massé, s'est précipité sur le premier micro pour dire haut et fort qu'il était *en criss*. Claudette Carbonneau se fait donner de la « p'tite madame » par le premier ministre, et elle laisse couler. Question de tempérament, les hommes et les femmes, c'est bien connu, ne réa-

gissent pas de la même façon. C'est encore plus flagrant en politique, un univers irrémédiablement macho où un homme ministre se glorifie du surnom de « Beu » alors que l'équivalent féminin, que l'on entend encore souvent dans les conversations *off the record* dans le milieu, reste une grossière insulte accolée aux femmes ministres trop déterminées.

La « p'tite madame » de Jean Charest à Claudette Carbonneau n'est pas plus méchant que la

« p'tite madame » du garagiste du coin à ses clientes. Pas plus brillant, non plus. Ce n'est pas Bernard Landry qui critiquera Jean Charest, le chef péquiste ayant à son actif quelques remarques polémiques de son cru contre les groupes de femmes.

Quant à Pauline Marois, elle est bien silencieuse depuis qu'on l'a entendue dire qu'elle « voulait brasser de la marde » contre le gou-

vernement libéral dans le film de Jean-Claude Labrecque.

Cela dit, la « p'tite madame » de Jean Charest n'aura fait que conforter les syndiqués et leurs chefs dans leur impression que le premier ministre les méprise. La condescendance vient de s'ajouter au manque de communication, aux procès d'intention et à l'inflexibilité du gouvernement. Avec l'arrivée de Jean Charest au pouvoir, les chefs syndicaux ont perdu leurs entrées particulières au gouvernement et, visiblement, c'est ce qui les dérange le plus. Ils ne sont plus consultés, ils ne sont plus dans le coup, ils n'ont plus voix au chapitre. Après le règne du consensus et des grands sommets de Lucien Bouchard, la rupture est brutale.

Dans les milieux syndicaux, on reproche aussi à Jean Charest de tourner le dos à la tradition libérale. On garde un souvenir ému de l'époque Bourassa, où le premier ministre pratiquait l'art du *give and take* avec les leaders syndicaux, avec qui il était en communication personnelle et constante. (On oublie de dire que c'est le même Robert Bourassa qui a mis les chefs syndicaux en prison, mais bon,

c'est une autre histoire.) Jean Charest, lui, n'a pas de « téléphone rouge » avec les chefs syndicaux et il a décidé qu'il foncerait malgré eux. D'où le climat de confrontation et cette journée de misère promise aujourd'hui. En dépit, faut-il le dire, d'un premier geste d'apaisement du gouvernement Charest, qui a décidé la semaine dernière de maintenir les règles minimales de travail dans le vêtement. Le milieu des garderies dit aussi sentir depuis quelques jours un adoucissement dans le ton à Québec. Mais c'est trop peu pour apaiser la grogne grandissante du mouvement syndical et, par le fait même, épargner une journée calamiteuse aux Québécois.

Évidemment, Jean Charest ne peut être tenu responsable des débordements syndicaux qui tournent au vandalisme, mais il a néanmoins, comme premier ministre, la responsabilité de rassurer la population, non de faire grimper son taux d'anxiété.

Le gouvernement a probablement plus à perdre que les centrales syndicales de cette journée de perturbation, parce que ce sont les p'tits monsieurs et les p'tites madames ordinaires qui vont pâtir aujourd'hui.

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Julia Roberts, femme de mouvement

Bien qu'étant un film d'ensemble dans lequel quelques-unes des meilleures jeunes actrices américaines du moment ont l'occasion de se faire valoir (Julia Stiles, Kirsten Dunst, Maggie Gyllenhaal), Julia Roberts porte *Mona Lisa Smile* à bout de bras, de la même manière que Robin Williams menait ses troupes dans *Dead Poets Society*. Le lien n'est d'ailleurs pas innocent puisqu'il est souvent dit de *Mona Lisa Smile* qu'il s'agit d'un *Dead Poets Society* au féminin. Marc-André Lussier a rencontré l'équipe du film à Los Angeles. **À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Choisissez la Personnalité 2003 Cyberpresse parmi les 12 sélectionnées : cyberpresse.ca/votez

Préparez votre menu pour le réveillon : cyberpresse.ca/noel

Relisez le clavardage avec Stéphane Laporte : cyberpresse.ca/clavardage

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

La Cour siège dans un ancien entrepôt

JUGES suite de la page A1

Coincés à l'ombre d'un énorme Rona-Le Rénovateur, ils siègent dans un ancien entrepôt du ministère des Transports, où ils se plaignent d'inhaler de l'oxyde de carbone. « On est le seul palais de justice où des *semi-trailers* viennent remplir la cour de palettes de bois! » ironise ainsi la bâtonnière locale, M^e Francine Morin qui, tout comme les juges, attend toujours que le ministre réponde à sa lettre.

À Val-d'Or, Rimouski et Valleyfield, c'est aussi la révolte. Dans le minuscule palais décrépit de cette dernière ville, voisine de Montréal, un juge de la Cour supérieure a même quitté son poste en voyant l'eau couler le long des murs et du plafond. « L'eau vient des toilettes de la prison, située au troisième étage. Les égouts refoulent régulièrement. Des fois, on se demande si on est au Québec ou au tiers-monde! » s'exclame le bâtonnier local, M^e Jocelyn Rancourt, qui a appelé au boycott des dernières « portes ouvertes » du Ministère.

« Tous les longs procès sont renvoyés à Montréal, indique aussi l'avocat. Les justiciables acceptent de se déplacer, malgré les coûts, parce que sinon, ils en auraient pour deux ans à attendre qu'une salle se libère. »

Quant aux citoyens restés derrière, ils peuvent être 200 à s'arracher les 20 chaises de l'unique salle d'attente, dit-il. « On n'a aucune confidentialité, alors on rencontre nos clients dehors, au froid, sur le trottoir... »

« C'est pareil ici! On signe même nos conventions appuyés sur le bord du mur. On se demande comment offrir des services de qualité », renchérit M^e Morin, rencontrée dans l'entrepôt/palais de Cowansville.

À l'hôtel de ville, peu avant les juges, les agents correctionnels ont eux-mêmes protesté, inquiets de devoir garder certains accusés dans de simples fourgons cellulaires. La Commission de la santé et de la sécurité du travail a alors avisé la Société immobilière du Québec (SIQ) que l'ajout de vitres pare-balles et de portes d'acier ne suffisait pas. Quant à la Ville, pour la première fois en 10 ans, elle lui a demandé un loyer, jugeant que le « dépannage » avait assez duré.

« Les témoins, les victimes, les accusés, les employés : l'escalier est plein de gens qui abiment tout avec leurs grosses bottes, justifie Lise Thériault, secrétaire à la cour. Les citoyens ont peur. Ils viennent payer leurs taxes et ils tombent sur des détenus menottés qui fument dehors. »

« Ici, c'est comme une souricière : ce sont d'anciens bureaux de fonctionnaires alors il n'y a qu'une seule issue, s'inquiète de son côté le bâtonnier de Val-d'Or, M^e Marc Lemay. Les gens en instance de divorce ne peuvent pas s'isoler. Un fou qui déciderait de venir régler le compte de son ex aurait le temps de faire bien des ravages. »

En 1993, un comité d'enquête du Barreau du Québec jugeait déjà la situation « intolérable » dans 10 des 42 palais de la province. Parmi eux, les palais de Mont-Laurier et de Trois-Rivières viennent d'être rajeunis. Les autres n'ont eu droit qu'aux promesses.

« Il y a plusieurs endroits au Québec où la justice est plus ou moins adéquate, mais on ne peut intervenir partout. Le budget total de la Justice est de 600 millions. C'est certain qu'on n'a pas les ressources (au moins cinq millions) pour construire un nouveau palais à Cowansville », tranche le ministre de la Justice, Marc Bellemare, qui songe toutefois à débloquer quelques millions pour Valleyfield (où la population a explosé) et Rimouski.

Sinon, les longs délais et le manque de confidentialité pourraient un jour alimenter des contestations en vertu de la Charte des droits, imagine Sébastien Lebel-Grenier, qui enseigne le droit à l'Université de Sherbrooke. « Les gens doivent pouvoir aller voir ce qui se passe pour avoir confiance en la justice, estime aussi le constitutionnaliste. Ce but est entravé quand le palais est trop loin ou donne l'image d'une justice brouillonne. »

Les deux écoles étaient surveillées depuis plusieurs mois

DROGUE suite de la page A1

arrêté 31 des 33 personnes qu'elle soupçonnait. Depuis plusieurs mois, près de 80 agents surveillent étroitement l'école secondaire Marcel-Landry ainsi que l'école Armand-Racicot. Des caméras avaient même été installées à l'intérieur des établissements.

Les policiers ont fait la découverte de stupéfiants, d'accessoires pour consommer la drogue, de balances, de fausse monnaie, de graines de cannabis, de cocottes et même de listes d'acheteurs. Dans les deux écoles, des élèves âgés de 12 à 17 ans dirigeaient un véritable « commerce de drogue » à l'intérieur même des murs

des établissements, dans les couloirs et à l'ombre des casiers. Ils vendaient principalement du cannabis.

Selon lui, ces revendeurs savaient parfaitement que la vente de drogue était illégale. En ce qui concerne la consommation toutefois, il avoue que certains banalisaient le fait de fumer un joint. Les gens arrêtés ont comparu hier après-midi au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ils ont été libérés en fin de journée et seront appelés à se rendre à la chambre de la jeunesse sous peu. Pour l'instant, les jeunes ont reçu l'ordre de ne pas se tenir à moins de 200 mètres de tous les établissements scolaires de la commission scolaire des Hautes-Rivières. L'année scolaire de plusieurs

est donc compromise. Le directeur général de la commission scolaire, Pierre Buisson, est toutefois prêt à leur donner une seconde chance. « Peut-être que certains de ces jeunes-là pourraient être réintroduits dans nos écoles, selon certaines conditions. »

Selon Mario Rainville, certains parents ont été grandement surpris d'apprendre que leur enfant était impliqué dans ce type de réseau. Mais il souligne que d'autres savaient pertinemment que leur jeune consommait de la drogue. Le père de l'un des mineurs arrêtés hier semblait furieux lorsque *La Presse* l'a joint au téléphone. « Je suis désolé, je ne suis pas capable d'en parler », s'est-il contenté de dire avant de raccrocher.

À l'intérieur des deux écoles, les élèves semblaient peu surpris. Sur l'heure du midi, à l'école Armand-Racicot, l'atmosphère était même à la fête et la plupart des élèves se disaient peu perturbés par les évé-

ments. « Tout le monde savait qu'il y avait de la vente de drogue à l'école, mentionne Alexandra. Souvent, quand on sort dehors, il y a des odeurs de *pot*. Les gens vont fumer dans le bois juste en face de l'école. »

D'autres élèves ont révélé que les vendeurs, bien qu'ils aient tenté d'être discrets, avaient des balances dans leur case et ne se cachaient pas pour consommer. Sébastien, élève de cinquième secondaire, pousse pour sa part un soupir de soulagement. « On se sent maintenant plus en sécurité », dit-il.

Pour le directeur de l'école Armand-Racicot, Roch Montpetit, ces arrestations envoient un message clair. « C'est un signal d'avertissement pour les autres élèves qui seraient tentés de vendre. » Il souligne toutefois que la consommation de drogue est un phénomène de société. « On surveille les élèves de 8 h à 15 h, après on ne peut pas contrôler tout ce qui se passe. »

Le titre de La Baie a gagné 14,6 % à la Bourse de Toronto

LA BAIÉ suite de la page A1

Le titre a gagné 14,6 % pour terminer à 12,20 \$, une augmentation de 1,55 \$ par rapport à la veille. À l'exception d'un bref sursaut il y a un mois, le cours de l'action de La Baie d'Hudson se maintenait autour de 10 \$ depuis août 2002.

Hier, un nombre très élevé de 2,2 millions d'actions a changé de mains, cinq fois le volume moyen des derniers mois. Au siège social de HBC à Toronto, le porte-parole, Rob Moore, a indiqué que la déclaration d'intérêt de M. Zucker était d'abord une « affaire réglementaire » et qu'il continuerait d'être considéré comme tout autre actionnaire.

« Nous administrons cette entreprise, mais nous ne la possédons pas. Néanmoins, nous sommes prêts à rencontrer M. Zucker et son groupe afin de continuer à collaborer avec eux », a dit M. Moore.

Pendant ce temps, au siège social du groupe de M. Zucker, on se faisait rassurant en évoquant des « intentions amicales » envers HBC et ses dirigeants.

« Nous apprécions ce grand détaillant canadien et ses dirigeants pour le bon travail d'amélioration qu'ils ont fait dernièrement. Nous croyons toutefois que la valeur d'entreprise de HBC est nettement négligée en Bourse et c'est pourquoi nous voulons investir davantage », dit Robert Johnston, adjoint principal de M. Zucker à titre de vice-président, planification stratégique, du groupe InterTech.

Fait à souligner : Robert Johnston est d'origine montréalaise. Il s'est joint au groupe de M. Zucker à Charleston, en Caroline du Sud, après l'acquisition de Dominion Textile, où il était un dirigeant.

En entretien téléphonique avec *La Presse*, M. Johnston a tenu à minimiser toute intention de prise de

contrôle hostile. Il a indiqué toutefois que Jerry Zucker et ses adjoints « voulaient s'asseoir très bientôt » avec les dirigeants de La Baie d'Hudson pour discuter de la suite des événements.

Dans l'immédiat, l'intérêt de Jerry Zucker envers HBC a provoqué un frisson dans le secteur du commerce de détail. Car non seulement HBC, fondée il y a 333 ans, est très identifiée à l'histoire du Canada, mais elle est aussi la seule entreprise canadienne de grands magasins d'envergure nationale face à deux concurrents d'origine américaine : Wal-Mart et Sears.

Mais pour Richard Talbot, consultant spécialisé en commerce de détail à Toronto, l'intérêt déclaré d'un Américain pourrait « réveiller » les investisseurs canadiens. « Ils sous-estiment les progrès significatifs réalisés par HBC et ses diverses enseignes dernièrement, malgré le contexte très concurren-

tiel », a dit M. Talbot.

En septembre dernier, les dirigeants de La Baie d'Hudson avaient divulgué un plan d'affaires qui mise sur une hausse des revenus à neuf milliards d'ici cinq ans, contre 7,5 milliards actuellement. Ce plan vise aussi à tripler le bénéfice, pour le faire passer à 2,85 \$ par action en 2008, comparativement aux 95 cents prévus cette année.

Cependant, après trois trimestres de son exercice 2003-2004, les résultats de HBC sont peu convaincants. HBC affiche une perte nette cumulative de 20,3 millions, contre un bénéfice de 6,3 millions un an plus tôt. Ses ventes totales après trois trimestres sont inchangées, à 4,9 milliards de dollars.

AUTRE TEXTE
333 ans d'une riche histoire
La Presse Affaires, page 1

Ho-Ho-Ho Hockey!

SOUS-VÊTEMENTS DE PERFORMANCES

9⁹⁹

JOCKPLUS
BONNET "SKULLCAP" FAIT EN TISSU ANTI-BACTÉRIEN IDÉAL POUR GARDER LA TÊTE AU FRAIS

54⁹⁹

UNDER ARMOUR
MODÈLE "LOOSE GEAR" SOUS-VÊTEMENT DE PERFORMANCE QUI GARDE VOTRE CORPS AU SEC.

79⁹⁹

JOCKPLUS
SOUS-VÊTEMENT 1 PIÈCE FAIT AVEC TISSU ANTI-BACTÉRIEN, SYSTÈME DE TRANSPORT DE L'HUMIDITÉ, COMPREND PROTÈGE-COU (BNO), JARRETIÈRE VELCRO, COQUILLE ET PROTÈGE-POIGNETS (KEVLAR).

Hockey sur toute la ligne!
www.sportsrousseau.com

St-Hubert (MegaMagasin) 1701 boul. des Promenades (450) 656-1701	LAVAL (MegaMagasin) 4440, aut. Laval (440) (450) 681-8440	DOLLARD-DES-ORMEAUX 3597, boul. St-Jean (514) 626-7235	GREENFIELD-PARK 3261, boul. Taschereau (450) 926-0660	MONTRÉAL 5916, rue Papineau (514) 274-4429
--	---	--	---	--

Heures d'ouverture MÉGA MAGASIN de LAVAL et de ST-HUBERT: lundi au mercredi de 9h00 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Les autres magasins: lundi au mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Le solde ho-ho-hockey se termine le mercredi 24 décembre 2003. Certaines grandeurs ou couleurs peuvent manquer dans certains magasins. Équipements de gardien (sauf les bâtons) seulement aux MÉGA MAGASINS de Laval et St-Hubert. Les produits illustrés servent de référence et peuvent être différents des produits annoncés.



PIERRE FOGLIA

Petit cours de chimie

Éphédrine, amphétamines, Sudafed, Ripped Fuel, Red Bull, caféine... Le CIO classait les substances dopantes dans cinq catégories, A, B, C, D, E. Les produits susnommés appartiennent tous à la catégorie A, les stimulants. Ils sont utilisés pour améliorer la performance, là, tout de suite. C'est le dopage le plus classique qui soit. Si classique qu'il en est un peu désuet. Ces produits, les amphétamines en particulier, ont presque disparu des sports où les contrôles sont fréquents.

Pour ce qui est du Red Bull, n'exagérons rien. Boisson énergétique populaire dans les raves et dans mon frigidaire. Y'en a dans tous les dépanneurs aux États. Excellent remède au coup de fatigue, surtout auprès des sportifs du dimanche. Pure caféine. Pas une bonne idée quand t'as des problèmes cardiaques. Pas une bonne idée pour vivre vieux, mais quand tu l'es déjà, tu t'en fous un peu.

La consommation généralisée ou presque de stimulants dans le hockey junior est d'autant plus préoccupante que les instances du hockey junior ne montrent pour l'instant qu'une inquiétude de façade. Remarquez que c'est la réaction normale de toute instance

sportive menacée de scandale relié au dopage. Le Comité international olympique a eu longtemps la tête dans le sable. Le milieu du cyclisme a nié l'EPO pendant des années. L'aveuglement de la fédération d'athlétisme américaine est pathétique. Ne parlons pas des grands sports professionnels, NBA, baseball, qui en sont encore à la détection des drogues ludiques, si j'ose dire, cocaïne et marijuana. Le football (NFL) fait exception, du moins au niveau des principes, interdisant les stéroïdes, les hormones de croissance, les diurétiques et autres produits masquants, sauf qu'à voir courir les mastodontes sur le terrain, on doute que ces petits poulets aient été nourris au grain biologique. C'est bien de se donner des règlements, mais sans bâton pour les faire respecter, ils ne servent pas à grand-chose. La plus permissive de toutes les ligues professionnelles ? Le hockey de la NHL. Aucun contrôle chez les pros. Apparemment, le message a été bien reçu chez les juniors !

Quand j'entends M. Courteau, le commissaire de la ligue junior promettre de faire le ménage, quand j'entends Patrick Roy promettre de laver plus blanc chez les Remparts de Québec, je ne peux me défendre d'un petit sou-

rire. J'ai une certitude en matière de lutte antidopage : elle est inopérante si elle n'est pas assurée par un organisme indépendant des instances sportives. Pour parler du vélo, un domaine que je connais bien, la police a fait plus de ménage en trois semaines que l'UCI en trois ans.

Pour revenir au hockey junior, le plus facile — avec du temps et de la bonne volonté — ce sera de régler le problème de consommation de stimulants. Plus difficile, beaucoup plus difficile, si difficile qu'on peut parler d'une quasi-impossibilité, sera d'essayer d'empêcher les jeunes joueurs de se conformer au modèle imposé, au gabarit universel : pour jouer au hockey avec l'élite, sauf très rares exceptions, il faut être gros. Par gros, j'entends une grosse masse musculaire.

Pensez au gabarit, à la forme dans laquelle doit rentrer votre bagage à main à l'aéroport pour être accepté dans la cabine... à partir de bantam, pour rester dans l'élite, le jeune joueur de hockey doit aussi passer dans une forme, ou plutôt non, s'il passe dedans c'est qu'il est trop petit, il doit la dépasser, il doit être plus grand que le gabarit.

Votre gamin a 16 ans, encore bantam il joue déjà dans le midjet

deux A. Il est doué, il est vite, pas assez pour une carrière chez les pros, mais il peut toujours essayer. À la fin d'une pratique, le coach lui dit tu sais t'aurais des chances au repêchage de la ligue junior majeure, mais t'es un peu léger... À la fin de l'été suivant, surprise, votre gamin aura pris 12 livres, tout dans les épaules et les cuisses. C'est un homme maintenant, dira sa mère bien fière. Ben tiens, les hormones ça fait grandir.

Il n'y a pas 36 façons d'augmenter sa masse musculaire, il y en a deux : en levant de la fonte au gym. En prenant des stéroïdes. Une troisième, plus efficace, plus rapide : en levant de la fonte ET en prenant des stéroïdes. Et même une quatrième, en principe légale : la créatine.

Dossier complexe. La créatine n'est pas considérée comme un produit dopant. En vente libre presque partout, il s'en est vendu pour 350 millions de dollars aux États-Unis seulement en 2001, sous forme de poudre, dans des boissons, dans des gels de fruits, et même sous forme de gomme à mâcher. À peu près tous les biochimistes s'entendent pour dire que la créatine n'augmente pas vraiment la masse musculaire, ou si peu. D'où viennent alors les résultats spectaculaires de certains

grands athlètes qui se sont vantés d'en prendre, le plus connu étant sans doute le frappeur de longues balles Mark McGwire ? La créatine est très très souvent amalgamée à des stéroïdes, la nandrolone entre autres. Quel intérêt les fabricants ont-ils à mélanger stéroïdes et créatine dans un même complément alimentaire ? L'efficacité, bien sûr.

Modèle de conversation de vestiaire :

Tu prends de la créatine ?

Oui, mais ça ne me fait pas grand effet.

Tu devrais essayer la mienne, j'ai pris 12 livres en quatre mois, juste du muscle.

Le vrai danger au hockey junior : les stéroïdes anabolisants mélangés à la créatine ou non...

Empêcher des athlètes de consommer des stimulants qui amélioreront leur performance ou leur récupération est affaire de règlements, de contrôles inopinés. C'est relativement facile. Mais en amont de cela, qui leur expliquera que le sport, c'est essentiellement une chose : la passion de développer naturellement le potentiel dont ils disposent.

Qui leur dira cela ? Leurs parents ? Faites-moi pas rire. Entendez-les brailler comme des veaux à la remise des médailles.

Air Canada : Cerberus dépose sa nouvelle offre

Entente avec les Teamsters sur les retraites

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Alors que le syndicat des Teamsters annonçait hier qu'une entente était intervenue chez Air Canada Jazz sur la question litigieuse du régime de retraite, la firme Cerberus Capital Management déposait sa nouvelle offre pour le renflouement financier d'Air Canada.

L'entente avec les Teamsters est intervenue mardi, soit la veille d'une rencontre prévue du syndicat et du transporteur devant le juge James Farley, de la Cour supérieure de l'Ontario, qui supervise la restructuration du transporteur

en difficulté. Air Canada s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies le 1^{er} avril dernier. « Air Canada a offert de régler le dossier du régime de retraite », précise un communiqué des Teamsters. « Air Canada a offert de verser aux membres des Teamsters chez Jazz Air Inc. des contributions au régime de retraite rétroactivement au 1^{er} avril 2003 », a ajouté le président du syndicat, Robert Bouvier. Les Teamsters disent être le premier syndicat d'employés d'Air Canada à avoir convaincu l'employeur de verser la contribution qu'il devait à un régi-

me de retraite. « Ils nous doivent plus de un million », a soutenu M. Bouvier. Les Teamsters représentent 1100 agents de bord chez Air Canada Jazz.

Par ailleurs, Cerberus Capital Management a déposé hier après-midi sa nouvelle et attendue offre dans l'espoir de déloger Trinity Time Investments, l'entreprise de l'homme d'affaires Victor Li, retenue — et confirmée par la cour lundi — comme l'investisseur privilégié dans Air Canada. Trinity Time Investments devrait se porter acquéreur d'actions d'Air Canada à être émises pour quelque 650 millions de dollars.

Bien que le juge Farley ait approuvé l'offre de Trinity lundi, Air Canada peut encore considérer une nouvelle proposition de Cerberus si son conseil d'administration la juge supérieure. Mais si Air Canada choisit de briser son entente avec Trinity et d'accepter celle de Cerberus, elle devra verser 19,5 millions à la firme de M. Li en guise de dédommagement. Air Canada avait préféré la proposition de Trinity à la première offre de Cerberus au mois de novembre. Une porte-parole d'Air Canada, Laura Cooke, a confirmé hier que la nouvelle offre de Cerberus avait été déposée. Aucune modalité de

la proposition n'a toutefois été rendue publique.

Air Canada a aussi annoncé hier les données provisoires sur son trafic aérien du mois de novembre. Celui-ci a baissé de 2,4 % par rapport à la période correspondante de 2002. La capacité du transporteur pour la même période a diminué de 5,3 %, alors que son coefficient d'occupation est passé de 67,1 % en novembre 2002 à 69,2 % le mois dernier.

Chez Air Canada Jazz, sa filiale de transport régional, le trafic de novembre dernier, toujours selon des données provisoires, a enregistré une hausse de 3,3 %.

Alerte au Sudan I, un colorant cancérigène

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) avise la population de ne pas consommer certains produits alimentaires pouvant contenir le Sudan I, un colorant non autorisé considéré comme cancérigène. Il a été démontré que le Sudan I cause le cancer chez des animaux de laboratoire. Les produits touchés sont retirés du marché, sous la supervision de l'ACIA. Il est possible que ces produits aient été distribués à l'échelle nationale.

Voici la liste des produits qui peuvent contenir du colorant Sudan I (en date du 9 décembre 2003) : Dea, Harissa Sauce Piquante, tube de 150 g/140 ml, code de date 21 01 06 ou avant, CUP 3 069532 591018 ; Dea, Harissa Sauce Piquante, conserve de 140 g/140 ml can, code de date 21 01 2006 ou avant, CUP 3 069532 501000 ; Dea, Harissa Sauce Piquante, conserve de 400 g/425 ml, code de date 21 01 2006 ou avant, cup 3 069532 521008 ; Dea, Harissa Sauce Piquante, conserve de 800 g/850 ml, code de date 21 01 2006 ou avant, CUP 3 069532 541006 ; Tandoori Masala de marque Rajah, sacs de 100 g, 400 g ou 1 kg, boîtes de 100 g, date « Meilleur avant » 18 07 2005 ou une date antérieure ; Tandoori Masala de marque Natco, 100 g, 400 g, lot M9224, CUP 5 013531 621762 ; Cirio, i Sughri Rustici, all'arabbiata, au piment (Sauce tomate au piment), 400 g, tous les codes, CUP 8049 6717 ; 1889 Yorkshire ou 1889, Shaws, Chutney de fruits au cari, 250 ml/300 g, date « Meilleur avant » BB 01 02 06 ou une date antérieure, CUP 0 33393 11135 0 ; Dea, Harissa Sauce Piquante, 800 g/850 ml, CUP 30 04 2005T HA 881 3 069532 541006.



LE 31



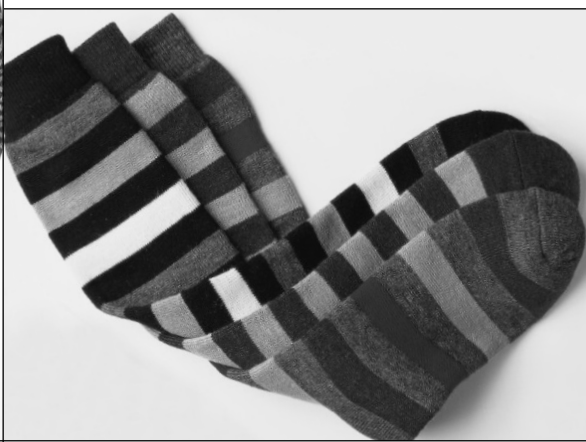
LE SHETLAND RAYURES POLAIRES 39.95
Un cadeau exclusif du 31. Forme clé du col montant zip, rayures bicolores en tons dominants de charbon, indigo, avoine ou en coloris unis de noir, indigo, avoine. P.m.g.tg.ttg. Rég. 65.00



Un cadeau pour vos cadeaux !
Magasinez, nous emballons.
La boîte-cadeau Simons,
une tradition de qualité à Noël.



LA CHEMISE RAYÉE À LA DIAGONALE 39.95
Une chemise sport exclusive du 31, en pur coton de qualité supérieure, coupe semi-ajustée, col construit évasé. Combinaison de noir et marine. P.m.g.tg.ttg. Rég. 48.00



LA CHAUSSETTE ITALIENNE SPORTS D'HIVER 7.99
Offrez le confort d'une chaussette en tricot thermal laine mérinos, acrylique et polyamide, qui évacue l'humidité et garde les pieds au chaud et au sec. Tons de marine, chocolat, noir, gris, denim. Rég. 10.00



LE PANTALON MOLLETON POIDS LOURD 29.95
Une valeur Simons vraiment imbattable pour un pantalon brossé qui procure un confort supérieur et une bonne chaleur en hiver. Style 5 poches. Avoine, noir, canard. 30 à 38. Rég. 59.95 Pull 59.95

 **simons**

POLITIQUE

LE DÉPART DE



Aline Chrétien et le premier ministre à leur chalet du Lac-des-Piles, en Mauricie, en août dernier.

PHOTO SYLVAIN MAYER. COLLABORATION SPÉCIALE

« Je rentre dans mes terres »

Le premier ministre Jean Chrétien est rentré au pays hier après avoir effectué un dernier voyage officiel à l'étranger, voyage qui l'a conduit à Abuja, au Nigeria, où il a participé au sommet du Commonwealth, et à Paris, où le président de la République française, Jacques Chirac, a organisé un dîner d'adieu en son honneur au Quai d'Orsay. Demain, M. Chrétien passe officiellement le flambeau à son successeur, Paul Martin, mettant ainsi fin à une carrière politique de près de 40 ans. Dans sa dernière entrevue accordée à *La Presse* comme chef du gouvernement libéral, M. Chrétien explique ses projets d'avenir.

JOËL-DENIS BELLAVANCE
ET GILLES TOUPIN

OTTAWA — Jean Chrétien redeviendra demain un simple citoyen en remettant son sceptre à Paul Martin, mettant ainsi fin à une carrière politique bien remplie.

Mais si le p'tit gars de Shawinigan n'aura plus à se rendre à tous les jours au parlement, il n'a pas pour autant l'intention de se tourner les pouces à la maison.

M. Chrétien entend retourner à ses premières amours en pratiquant à nouveau le droit. Depuis 16 mois, soit depuis qu'il a annoncé son intention de quitter la politique, les offres d'emploi pullulent en provenance des grands bureaux d'avocats de Montréal et de Toronto, de l'Organisation des Nations unies à New York et même de Winnipeg où le magnat de la presse décédé récemment, Izzy Asper, lui avait offert de diriger le *National Post*.

Mais M. Chrétien a bien arrêté son choix et il travaillera pour un bureau d'avocats de Montréal ayant un pied-à-terre à Ottawa dont il refuse de dévoiler le nom pour le moment. Un de ses plus proches adjoints, Eddy Goldenberg, pratiquera au bureau d'Ottawa de Stikeman Elliott à compter de janvier. Son patron le rejoindra-t-il là où ira-t-il ailleurs ?

L'expérience

« Écoutez, je n'irai pas à la cour municipale. On vient conseiller. Je l'ai déjà fait. Vous savez, c'est l'expérience que les gens recherchent et les contacts. Cela fait 40 ans que je vire aux alentours. Alors je connais du monde partout. Et surtout, je sais comment ça fonctionne. Alors, les gens sont prêts à payer pour ces connaissances », nous a déclaré M. Chrétien.

Après avoir dirigé le gouvernement fédéral pendant 10 ans et s'être imposé un rythme effréné pendant les quatre dernières décennies, M. Chrétien refuse de s'accorder une longue période de repos. Même s'il commence son nouveau boulot officiellement au début de l'an prochain, il compte se rendre au bureau bien avant cela.

« Je veux commencer au début janvier, mais c'est sûr que je vais aller voir quatre ou cinq fois avant

le 1^{er} janvier. Je ne veux pas prendre de repos. Je n'aime pas ça. Je suis plus heureux à travailler. C'est sûr que je veux avoir la liberté. Si je décide de partir pour une semaine, il n'y a personne qui va me dire, écoute, ce n'est pas le temps. Mais je ne me vois pas deux mois sur la plage quelque part. Ça, ça ne

« Je ne veux pas prendre de repos. Je n'aime pas ça. Je suis plus heureux à travailler. C'est sûr que je veux avoir la liberté. Si je décide de partir pour une semaine, il n'y a personne qui va me dire, écoute, ce n'est pas le temps. Mais je ne me vois pas deux mois sur la plage quelque part. Ça, ça ne me convient pas. Il faut que ça grouille. »

me convient pas. Il faut que ça grouille », a-t-il déclaré.

M. Chrétien, qui célébrera son 70^e anniversaire de naissance le 11 janvier, se dit prêt aussi à accepter certains mandats que voudrait bien lui confier le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Mais il ne veut rien de trop compliqué qui le forcerait à voyager trop souvent ou à rédiger de longs rapports.

« Ils m'ont demandé s'ils avaient besoin de moi s'ils pouvaient m'appeler. Mais je ne veux pas d'emploi. Cette notion que je voudrais avoir des missions, cela ne m'intéresse pas. Je ne veux pas avoir à me rapporter à un patron à chaque semaine », a-t-il dit.

Chose certaine, il compte prononcer des discours, surtout à l'étranger, dans des pays qui veulent mettre sur pied un système politique fédératif comparable à celui qui existe ici.

M. Chrétien voit d'ailleurs d'un très bon oeil la quinzaine de discours vantant les mérites du fédéralisme canadien qu'a prononcés à l'étranger son bras droit dans le dossier de l'unité canadienne, le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion.

« Il y a certains pays qui m'ont déjà invité. En Afrique, bâtir des gouvernements, ils ne connaissent pas cela comment ça fonctionne un bon gouvernement. Malgré tout ce que vous pouvez écrire, les gens

considèrent qu'on a un bon gouvernement au Canada et qu'on a une bonne fonction publique, que c'est un pays qui va très bien. Alors, ils pensent que s'ils étaient capables de faire la moitié du Canada, ils seraient bien heureux. Je peux envoyer un technicien, mais si quelqu'un comme moi arrive, ce-

la ajoute une dimension. Est-ce que j'irai ou pas ? Cela dépendra de mon temps. Mais ce sont des choses que, si on me le demande, je le ferai. Je ferai ce qui pourra être utile », a-t-il affirmé.

Durant l'entrevue, M. Chrétien s'est dit serein de passer le flambeau après 10 ans de pouvoir. Il a réitéré qu'il avait l'intention de faire seulement deux mandats, mais qu'il a décidé d'en solliciter un au-

M. Chrétien se dit particulièrement fier de trois réalisations : l'élimination du déficit, qui a permis au fédéral de réinvestir dans les programmes sociaux, l'adoption de la Loi sur la clarté, qui établit les règles du prochain référendum sur la souveraineté au Québec, et la décision de ne pas participer à la guerre des États-Unis contre l'Irak.

19^e siècle — et aux arts en tentant d'organiser d'autres expositions comme celle qui a eu lieu au cours de l'été dans sa circonscription de Saint-Maurice.

En arrivant au 24, Sussex, M. Chrétien a d'ailleurs longuement parlé avec fierté de cette exposition organisée dans une ancienne usine de Shawinigan qui mettait en vedette des artistes tels que Rodin, Renoir, Picasso, Degas, Betty

la politique et le hockey, il renchérit : « Vous savez en politique, vous avez l'impression de patiner sur de la glace mince et vous ne savez jamais à quel moment un trou va vous englober et que vous allez disparaître à tout jamais. Là, ça fait 40 ans que je suis sur cette patinoire. Je regarde en arrière, et je vois que j'ai évité bien des trous. Mais là, c'est fini. »

M. Chrétien et sa femme, Aline, entendent passer la moitié de l'année dans le condo qu'ils ont acheté à Ottawa, tout près du 24, Sussex, et l'autre moitié dans leur nouvelle maison qu'ils ont fait construire à Lac-des-Piles.

« C'est ma ville, Ottawa, comme Shawinigan. J'ai vécu dans les deux villes toute ma vie. Alors, je vais continuer la même vie qu'avant, sauf que je vais passer plus de temps à Shawinigan. Ce sont les gens qui ont voté pour moi, alors c'est tout à fait logique d'y retourner. »

M. Chrétien devra aussi trouver le temps de faire le ménage dans les nombreuses boîtes de documents qui l'ont suivi durant toute sa carrière.

« On a toutes sortes de choses qu'on a accumulées au fil des ans. Ça, c'est un problème qui va durer pendant des mois. Mille deux cents caisses de documents que j'ai accumulés. Cela fait 40 ans. Il y en a déjà qui sont aux archives depuis longtemps. Mais on accumule des papiers. Les lettres que j'ai écrites comme député à mes électeurs, cela a été conservé. »

Il compte aussi consacrer beaucoup de temps à la lecture — il vient de lire la biographie de Guy de Maupassant, écrivain français

Goodwin, Germaine Richier et George Segal, entre autres.

« C'est mon petit côté caché. Les gens ne sont pas tellement au courant (de sa passion pour les arts) », a-t-il affirmé, sourire en coin.

Compte-t-il jouer plus souvent au golf, de loin son sport préféré ? « Non. Le golf, c'est un sport que si tu joues trop, t'es moins bon », a-t-il affirmé.

Durant sa carrière, Jean Chrétien a apprécié la camaraderie des uns et des autres, les débats politiques et les campagnes électorales. Mais ce qui va lui manquer le plus, c'est de pouvoir contribuer à l'évolution de la société canadienne.

Mesures progressistes

Au cours des 16 derniers mois de son mandat, il a d'ailleurs démontré qu'il a toujours été prêt à adopter des mesures progressistes malgré la vive opposition de certains partis politiques. À preuve, son gouvernement a déposé un projet de loi décriminalisant la possession de petites quantités de marijuana et a entrepris une réforme pour reconnaître les mariages entre conjoints de même sexe. Ces deux mesures n'ont pu être menées à bien faute de temps. Il incombera donc à son successeur, Paul Martin, de décider de leur sort.

« On a fait beaucoup de progrès dans bien des domaines. La société évolue et je suis très content d'être au diapason de l'évolution de la société, de ne pas avoir été un frein au développement. Évidemment, cela n'a pas été facile au plan social. (...) Il y a bien des choses, si vous m'aviez dit que j'allais être pris dans ces dossiers-là il y a 40 ans, je vous aurais dit : arrêtez. C'est arrivé. Alors, on ne met pas les freins à l'évolution de la société », a-t-il expliqué.

M. Chrétien se dit particulièrement fier de trois réalisations : l'élimination du déficit, qui a permis au fédéral de réinvestir dans les programmes sociaux, l'adoption de la Loi sur la clarté, qui établit les règles du prochain référendum sur la souveraineté au Québec, et la décision de ne pas participer à la guerre des États-Unis contre l'Irak.

La seule chose qui ne lui manquera pas, ce sont les indiscretions de ses propres députés qui n'hésitaient pas à chuchoter dans l'oreille des journalistes après une réunion houleuse du caucus libéral.

« J'ai fait de mon mieux, de dire M. Chrétien. Les gens passeront le jugement qu'ils voudront. Je rentre dans mes terres, comme on dit, avec la satisfaction du devoir accompli. »

JEAN CHRÉTIEN

Le dernier jour...

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Jean Chrétien sera un homme libre à partir de 9h15 demain.

Mais ses dernières 24 heures en tant que premier ministre seront bien remplies.

Dès 9 h ce matin, M. Chrétien accueillera le premier ministre de la Chine, Wen Jiabao, en visite officielle de trois jours au pays. À 10 h 30, il aura avec lui une rencontre bilatérale à son bureau de la colline parlementaire, afin de discuter de dossiers d'intérêt commun. Une rencontre élargie à laquelle participeront certains ministres suivra dans la salle de réunion du cabinet.

Les deux hommes politiques tiendront un point de presse commun à 11 h 30, après avoir signé une série d'ententes entre les deux pays. Ensuite, ils participeront à un déjeuner offert par la Chambre de commerce Canada-Chine à 12 h 30 à l'hôtel Westin, au centre-ville de la capitale fédérale.

À 13 h 30, M. Chrétien présidera sa toute dernière réunion du Cabinet en tant que chef du gouvernement. L'atmosphère risque d'être chargée d'émotion, d'autant plus que près des deux tiers des ministres seront vraisemblablement remerciés par le nouveau chef libéral, Paul Martin, demain matin.

Après la réunion, M. Chrétien répondra à nouveau aux questions des journalistes au cours d'un point de presse. À 19 h, il offrira un dîner officiel en l'honneur de son homologue chinois au Musée canadien des civilisations, à Gatineau.

Fidèle à lui-même, M. Chrétien vivra ses dernières minutes comme premier ministre demain matin en étant très près de son épouse Aline, son roc de Gibraltar, comme il aime la décrire. Le couple, qui a passé les 10 dernières années au 24, Sussex, se rendra en voiture à la résidence de la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, dès 9 h. M. Chrétien aura un entretien d'une quinzaine de minutes avec la chef d'État et il remettra officiellement sa démission.

Dès 9 h 15, le couple Chrétien se rendra à pied à sa nouvelle demeure, un luxueux condo situé rue Dufferin, à un jet de pierre de la résidence officielle du premier ministre. Dès lors, Jean Chrétien sera un citoyen ordinaire.



Vers 9 h 15 demain, Jean Chrétien sera redevenu un citoyen ordinaire.

PHOTO ARCHIVES PRESSE CANADIENNE

Pas question de se mêler des affaires de l'État une fois parti

JOËL-DENIS BELLAVANCE ET GILLES TOUPIN

OTTAWA — Paul Martin peut dormir l'esprit tranquille. Jean Chrétien n'entend pas intervenir sur la scène politique après son départ.

Après une carrière politique de presque quatre décennies au cours de laquelle il a adoré croiser le fer avec ses adversaires, le p'tit gars de Shawinigan veut se sevrer dès la passation des pouvoirs. Pas question, donc, de sortir de l'ombre pour critiquer les politiques de son successeur à la barre du gouvernement fédéral.

L'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau n'avait pourtant pas hésité à le faire trois ans après sa retraite de la politique. Jugeant que son oeuvre constitutionnelle était en danger, il avait fait une virulente sortie contre l'accord du lac Meech conclu en 1987 par le gouvernement conservateur de Brian Mulroney et les 10 provinces.

« Non, jamais. J'espère que je ne

le ferai jamais. Peut-être allez-vous tenter de me faire tomber dans un piège, mais je ne le ferai pas. Je ne pense pas que ce soit approprié. Je vais faire des discours, mais probablement pas beaucoup au Canada », a affirmé M. Chrétien à *La Presse* à sa résidence du 24, Sussex.

« Évidemment, si on m'attaque personnellement, je vais me défendre. Mais même là. La critique, cela me touche comme l'eau sur le dos d'un canard, vous savez », a-t-il ajouté du même souffle.

Le flambeau

Il y a quelques semaines, des proches conseillers de M. Chrétien avaient clairement fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de se mêler des affaires de l'État une fois qu'il aura passé le flambeau... à moins que le gouvernement Martin se lance dans une nouvelle ronde de discussions constitutionnelles.

Depuis la course au leadership de 1990 qui l'opposait notamment à Paul Martin, M. Chrétien

n'a jamais vraiment fait confiance à son éternel rival dans le dossier de l'unité canadienne. Ce sentiment a été renforcé en 1999 après que M. Martin eut mis beaucoup de temps à se rallier à l'idée d'adopter la fameuse Loi sur la clarté, qui établit les règles de négociations advenant un autre référendum sur la souveraineté au Québec.

Durant l'entrevue, M. Chrétien a d'ailleurs laissé une petite porte ouverte. « Je ne dis pas que je n'interviendrais jamais. Il ne faut jamais dire : *Fontaine, je ne boirai jamais de ton eau*. Mais je n'ai pas l'intention de le faire », a-t-il nuancé durant l'entrevue.

Au cours des derniers mois, M. Chrétien a souvent dit qu'il aimerait bien écrire une chronique dans un quotidien une fois qu'il aura quitté la politique. Bien qu'il ait reçu plusieurs offres, il affirme maintenant qu'il n'aura pas le temps d'utiliser sa plume à cette fin.

« J'aurais voulu écrire une chronique sur les journalistes. J'aurais pris un texte d'un journaliste

et je l'aurais analysé pour exposer les erreurs, les mensonges, les contradictions. Mais je ne suis pas un écrivain. Je n'aimerais pas cela. Je n'ai pas la facilité d'écrire de Guy de Maupassant », a-t-il lancé.

L'offre d'Asper

Une des offres qu'il a reçues est venue de son vieil ami Izzy Asper, le magnat canadien de la presse décédé en octobre qui était proche des libéraux fédéraux.

« Asper m'a offert de prendre les commandes du *National Post* lorsque j'étais à Winnipeg. Il en est mort la semaine d'après. Cela aurait été amusant. Il a répété l'offre trois fois », a relaté M. Chrétien.

M. Chrétien a refusé l'offre même s'il s'agissait du *National Post*, un quotidien de droite qui appartenait auparavant à Conrad Black, qui lui a donné de sérieux maux de tête durant les cinq dernières années de son règne. Le quotidien a notamment mis au jour toute la controverse entourant le prêt accordé à l'Auberge Grand-

Mère après que l'ancien premier ministre eut téléphoné à deux reprises au président de la Banque de développement du Canada.

À moins d'un mois de célébrer son 70^e anniversaire de naissance, M. Chrétien se dit en très grande forme.

« Je suis un homme heureux. Sur-tout ma femme, elle est très heureuse. On va faire une nouvelle vie. Je pars en excellente santé. Je touche du bois. J'ai une bonne santé, il n'y a aucun doute là-dessus », a-t-il dit.

Même s'il a fait ses adieux à la politique, M. Chrétien n'a pu s'empêcher d'évoquer un retour. Lorsqu'il a mis les pieds aux Communes pour la dernière fois, le 6 novembre, il a dévoilé avoir reçu un livre d'un ami en guise de cadeau, une biographie de l'ancien premier ministre de la Grande-Bretagne, William Gladstone.

« J'aurai le temps de lire davantage. Quelqu'un m'a donné un livre sur Gladstone. Ce dernier est revenu à l'âge de 86 ans. Alors, je vous dis à tous, regardez-moi bien aller », a-t-il déclaré sous les rires de ses députés.

ACTUALITÉS

Le réseau de la santé incapable de faire face à une épidémie à Montréal

LOUISE LEDUC

Montréal doit retenir son souffle, espérer que la pandémie de grippe tant redoutée ne soit pas pour demain et que le SRAS ne refasse pas surface de sitôt parce que la ville n'est pas prête à faire face à pareilles éventualités. Tel est le constat fait par Richard Lessard, directeur de la santé publique de Montréal-Centre.

« Nous manquons de préparation, particulièrement en ce qui a trait aux maladies infectieuses », a dit hier Richard Lessard en conférence de presse lors du dépôt du sixième rapport annuel sur la santé de la population.

« On constate que le réseau de la santé, déjà débordé, n'a pas la ca-

pacité de répondre à des situations d'urgence qui perdurent », indique le rapport de la régie.

La crise du verglas ayant frappé l'imaginaire, les plans de mesures d'urgence sont essentiellement axés sur les sinistres (inondations, tremblements de terre, etc.) et fait trop peu de cas des risques d'épidémies. Ainsi, si la crise du SRAS avait frappé Montréal plutôt que Toronto, les conséquences auraient été désastreuses et la faute en aurait été imputée aux responsables. « La population ne nous pardonnerait pas de ne pas être prêts », réalise M. Lessard.

Il ne s'agit pas de s'imaginer que l'on peut être totalement blindé et immunisé contre une mégagrippe ou contre le SRAS, mais de s'assurer que toutes les précautions sont

prises, ce qui est loin d'être le cas. Comme le souligne le docteur Lessard, un patient qui se présente aux urgences et qui est manifestement contagieux — victime de la grippe par exemple — est encore aujourd'hui tout bonnement invité à retourner dans la salle d'attente... pendant quelques heures. Les hôpitaux sont aussi mal équipés en salles à pression négatives, en respirateurs et en salle d'isolation.

Les vaccins et les antibiotiques ne peuvent pas tout et l'heure n'est plus à la gestion à la petite semaine, de crise en crise, mais à un réel partage d'informations et à la mise en place de systèmes de vigie qui se tiennent. À l'heure actuelle, par exemple, les régies régionales doivent attendre les compilations de l'Institut de la statistique du Qué-

bec sur les décès et leurs causes, renseignements qui n'arrivent souvent que 18 mois après le fait. Idem pour les transports en ambulance effectués par Urgences Santé. « Urgences Santé dispose de quantité de données, mais jusqu'ici, nous ne les utilisons pas à des fins de vigie », explique encore M. Lessard.

Pour mettre fin à cette façon de procéder en vase clos, la régie propose notamment la mise sur pied d'un « état-major » présidé par le maire de Montréal, qui réunirait autour d'une table, au moins une fois par année, les élus municipaux, les directeurs d'hôpitaux, les pompiers, les policiers, les ambulanciers et tutti quanti. « Il existe à Montréal une structure semblable en matière de terrorisme — le co-

mité *aviseur* antiterroriste — un modèle qui a été très louangé, souligne M. Lessard. On voudrait développer un modèle semblable, mais qui engloberait tous les risques et tous les décideurs. Les élus municipaux semblent d'ailleurs très réceptifs à l'idée. »

Et si par bonheur aucune crise de verglas ne frappe cette année, que la grippe se tient tranquille, que l'on ne vit pas de canicule semblable à celle de la France, cet état-major ne manquerait pas de sujets de conversation pour autant. Parmi les nouveaux thèmes possibles : la résurgence de la syphilis dans la communauté gaie. Alors qu'un seul cas avait été signalé en 1998, on en aura diagnostiqué pas moins de 100 d'ici la fin de l'année à Montréal.

FERMETURE D'UN FOYER INSALUBRE

L'hôpital Jean-Talon passe au crible sa liste de référence

TRISTAN PÉLOQUIN

Tout en reconnaissant l'absence de mécanismes de surveillance adéquats, la direction de l'hôpital Jean-Talon, plongée dans l'embarras à la suite de la fermeture d'un foyer clandestin insalubre qui figurait sur sa liste de référence, affirme avoir fait « tout ce qui était en son pouvoir » pour prévenir le pire.

En conférence de presse hier, la directrice générale de l'hôpital, Francine Lortie, a indiqué que l'établissement de la rue Tillemont, qui abritait quatre de ses patients psychiatriques au moment de sa fermeture vendredi, avait été visité au cours de l'été par des intervenants de l'hôpital. « À cette occasion, il n'y a pas eu d'inspection à proprement parler puisque ce n'est pas notre rôle, mais aucun indice ne laissait croire que le foyer était insalubre et qu'il fallait le fermer », a-t-elle soutenu.

Selon elle, tout porte à croire que la situation s'est dégradée rapidement au cours des derniers mois. « Je n'ai aucu-

ne idée à quel moment et pour quelle raison ce changement s'est opéré, mais il semble que ça s'est produit à une très grande vitesse », a affirmé la directrice générale.

Du même souffle, M^{me} Lortie a reconnu qu'aucun mécanisme de mise à jour de cette liste n'était en place. « Nous allons travailler de près avec la régie régionale (de la santé et des services sociaux) ainsi qu'avec les représentants de la Ville afin de déterminer à quelle fréquence elle devra être mise à jour à l'avenir. »

Tel qu'annoncé au cours du week-end, l'hôpital Jean-Talon a entamé en début de semaine une évaluation systématique de toutes les ressources d'hébergement privées où, en tout, une soixantaine de ses patients ont été référés.

« Deux équipes d'intervenants vérifient la conformité de ces établissements à l'aide d'une grille d'analyse, et rencontrent systématiquement les propriétaires afin d'évaluer la qualité des services offerts. Nous vérifions aussi si

l'établissement a un permis en règle, si les habitudes de vie des résidents sont saines et si la gestion est conforme. S'il advenait qu'un propriétaire refuse de collaborer, a prévenu M^{me} Lortie son établissement serait retiré de la liste et il ne s'y retrouverait jamais plus. »

Parmi la vingtaine d'établissements jusqu'à maintenant scrutés (sur un total de 30), au moins un a été retiré de la liste en raison d'un « problème d'insectes », a indiqué la directrice générale. Il était cependant impossible de savoir si l'endroit sera fermé au cours des prochains jours.

De son côté, la régie régionale a affirmé avoir pris contact avec tous les hôpitaux et CLSC qui se trouvent sur son territoire afin de leur demander d'entamer une démarche semblable. Au cours des prochaines semaines, au terme d'une vaste opération de dépistage, une liste des établissements recommandables sera dressée pour l'ensemble de la région montréalaise, a assuré la porte-parole de la régie, Chantale Lapointe.

TUTELLE À SAINT-CHARLES-BORROMÉE

Le gestionnaire pèse ses mots

LOUISE LEDUC

Va-t-il congédier des employés ? Quel geste fera-t-il en premier ? Aura-t-il assez de 120 jours pour redresser la situation ? Les journalistes ont eu beau chercher par tous les moyens à tirer les vers du nez de Léonard Vincent, le gestionnaire qui assume la tutelle à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, rien n'y fit. L'homme s'est contenté de généralités et y est allé de sa propre question aux journalistes : ça vous va si on se reparle en janvier ?

À quelques reprises, M. Vincent, gestionnaire de carrière qui travaille dans les CLSC et les centres d'accueil depuis une trentaine d'années, a répété en conférence de presse qu'il n'avait reçu son mandat qu'en début de semaine et qu'il n'avait commencé son travail de défrichage à Saint-Charles-Borromée que quelques heures plus tôt. En clair, que pour les ré-

ponses et les diagnostics, il faudra repasser.

D'ailleurs, il n'est pas question dans l'immédiat de grandes révolutions, mais d'évaluer d'abord la situation pour s'assurer, à terme, « que les changements que l'on implantera résisteront au temps ». M. Vincent a tout au plus souligné que rien dans l'enquête sommaire de Jean-Jacques Camera ne laissait présager à première vue « que l'on ait affaire à un type de situation qui exigerait le recours aux syndicats d'un ordre professionnel (à savoir, le Collège des médecins ou l'Ordre des infirmières). »

A-t-il été accueilli comme un messie ou avec une brique et un fanal, hier matin, à Saint-Charles-Borromée ? Ni l'un ni l'autre. Chaleureusement, tout simplement, a dit M. Vincent.

Pas facile de prévoir si les 120 jours de la tutelle standard seront suffisants ou si

une extension sera nécessaire. M. Vincent, qui a dans le passé assumé la tutelle du CLSC de Valleyfield, et agi comme observateur au CLSC de Rosemont, signale que chaque tutelle est très différente. À Valleyfield, elle avait duré un an.

Saint-Charles-Borromée risque-t-il d'être fermé ? M. Vincent a laissé entendre que ce serait là une solution très extrême et très peu probable.

De toute cette histoire, qu'il a jusqu'ici suivie par l'entremise des médias, M. Vincent dit avoir été surtout « interpellé par le non-respect » à l'égard de certains patients.

Il a beaucoup insisté sur les dialogues à établir avec tout un chacun à l'intérieur de Saint-Charles-Borromée et a dit comprendre du rapport de M. Camera que la pression sur les employés de l'établissement est très élevée. Qu'on ne se méprenne pas, cependant : « J'ai une propension à l'écoute, mais aussi aux décisions. »

ACTUEL SANTÉ
AUX P'TITS SOINS...
Tous les dimanches dans **LA PRESSE**

FLOWING LINES
Signature Kaufmann de Suisse

Cadeau Unique pour Personne Unique...

KAUFMANN de SUISSE
EXCLUSIVE JEWELERS - SINCE 1954

MONTREAL 2195 Crescent St. 514 848-0595
NEW YORK, NY 785 Madison Ave. 212 249-5700
PALM BEACH, FL 210 Worth Avenue 561 832-4918

www.kaufmannsuisse.com

MONTBLANC



LE CHOIX
CHRONOGAPHE SUMMIT
CHRONOGAPHE CONTEMPORAIN
DE LA COLLECTION SUMMIT. DE 1,350\$ à 2,025\$

tout
DEPUIS 1911
Joailliers
G.L. Turcot Ltée

LE CHATEAU CHAMPLAIN
1050, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST - 514.861.7823

FIN DE SEMAINE APPLE
12 ET 13 DÉCEMBRE

Le Grand Chef de la photographie vous invite à venir rencontrer le représentant Apple pour une démonstration personnalisée de leurs logiciels.

Vendredi 12 décembre de 14h à 21h
Samedi 13 décembre de 10h à 17h

iLife DVD Studio Pro 2 Final Cut Express Final Cut Pro 4

L.L. Lozeau
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 6224, St-Hubert
www.lozeau.com Montréal, Québec

1-800-363-3535
Photos peuvent différer.

POLITIQUE

Le Conseil du Trésor injecte des crédits supplémentaires

GILLES NORMAND

QUÉBEC – Le gouvernement Charest est forcé d'injecter 295 millions additionnels pour équilibrer le budget de l'aide sociale, en plus de 275 millions à d'autres postes, ce qui laisse présager un prochain budget très dur pour les Québécois, selon l'opposition péquiste.

L'ajout de ces crédits vient souligner le fait que le ministre de la Solidarité sociale, Claude Béchar, a dû renoncer à son engagement de soustraire 25 500 ménages à l'aide de dernier recours durant le présent mandat de premier ministre, ce qui aurait pu se traduire par une économie annuelle de 209 millions.

« La bonne nouvelle reliée à cette annonce-là, c'est que nous annonçons une indexation de 2 % des prestations d'assistance-emploi pour tous les prestataires, aptes ou non à retourner au travail, et ce dès le 1^{er} janvier », a déclaré le ministre Béchar en guise de consolation.

Le critique du Parti québécois pour ce qui relève du Conseil du Trésor, Sylvain Simard, craint que pour financer ces quelque 571 millions de crédits supplémentaires, le gouvernement n'ait été forcé de faire des compressions budgétaires dans tous les ministères et que cela se traduise par une réduction des services aux citoyens.

« Il est extrêmement important à ce moment-ci de savoir où frapperont les coupes budgétaires. Est-ce en santé, en éducation, dans les affaires sociales, quelles sont les promesses qui seront reniées à partir de ces coupes majeures? Nous exigeons des réponses extrêmement claires au cours des prochains jours », a commenté M. Simard.

« Cela laisse craindre un prochain budget qui sera très dur pour les Québécois », a-t-il ajouté en insistant sur le fait que le gouvernement ne disposait plus d'aucune marge de manoeuvre puisqu'il avait « déjà escomptés ces crédits dans son budget ».

L'échec du projet « Place à l'emploi », qui aurait permis de réduire d'au moins 25 000 le nombre des prestataires de l'aide sociale, s'explique, selon le ministre, par le manque de formation des candidats aptes à travailler.

« Il y a des emplois disponibles dans toutes les régions du Québec. Le plus gros problème est relié à la formation. C'est pourquoi les sorties au niveau de l'assurance-emploi sont moins rapides que prévu, parce que même s'il y a des emplois disponibles, les gens qui peuvent être prêts à faire ces retours en emploi n'ont pas la bonne formation », a expliqué le ministre. Depuis juillet, quelque 5000 ménages québécois ont quitté l'aide sociale.

Ces nouveaux crédits feront en sorte d'annuler les compressions de 118 millions qui étaient prévus dans le régime d'aide de dernier recours.

Par ailleurs, une somme de 217 millions est allouée au Conseil du Trésor et à l'administration gouvernementale. Une somme de 177 millions sera consacrée à la réévaluation de la provision pour les congés de maladie et de vacances réalisée au cours de l'exercice 2002-2003, pour tenir compte de la contribution du gouvernement à titre d'employeur. Et 40 millions serviront à financer les coûts relatifs à l'arrêt du projet GIRE (Gestion intégrée des ressources), les sommes investies en 2003-2004 ne pouvant être capitalisées.

Une somme de 59 millions prévue pour le ministère de la Sécurité publique est allouée à la Sûreté du Québec pour amortir les répercussions de la Loi concernant l'organisation des services policiers et pour financer l'augmentation du volume des mandats de la SQ.

La présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, assure que ces crédits supplémentaires n'auront pas d'impact négatif sur les programmes prévus pour 2003-2004.

« Les dépenses de programmes prévus pour 2003-2004 demeurent inchangées, malgré l'impasse budgétaire qui prévalait au lendemain des élections », a précisé le ministre.

Notre intention est de vous avoir comme client pour les bonnes raisons !

Grand choix • Conseils judicieux • Service personnalisé

photo A. Laplante inc
foto source™

Canon

Canon A70
Appareil photo numérique
3.2 megapixel
Zoom Optique 3x
Modes Faciles et Manuels
Possibilité d'ajout de lentilles
Utilise les CompacFlash type 1
Sortie USB et Video



429⁹⁵\$

Lundi au Mercredi : 9h à 18h
Jeudi et Vendredi : 9h à 21h
Samedi : 9h à 17h
Dimanche : 11h à 17h

Ce coupon vous donne
5 photos gratuites numériques à
imprimer sur du VRAI papier photo



www.photolaplante.com

350 boul. Des Laurentides, Pont-Viau, Laval, H7G 2T8
Grand stationnement

450-669-0595

EN BREF

Vaste enquête

La vérificatrice générale par intérim, Doris Paradis, vient d'enclencher une vaste enquête sur les frais de déplacement et les coûts des voyages à l'étranger effectués par de nombreux organismes et ministères du gouvernement du Québec. Au cabinet du vérificateur hier, on ne niait pas avoir entrepris une telle démarche dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, mais le gardien des fonds publics ne confirme jamais le champ des vérifications qu'il s'apprête à mener, indique-t-on au bureau de M^{me} Paradis. Selon les informations obtenues, la vérification portera sur les dépenses faites au cours des deux dernières années. L'ensemble des renseignements est attendu pour la mi-janvier.

Denis Lessard

Nouveau retard

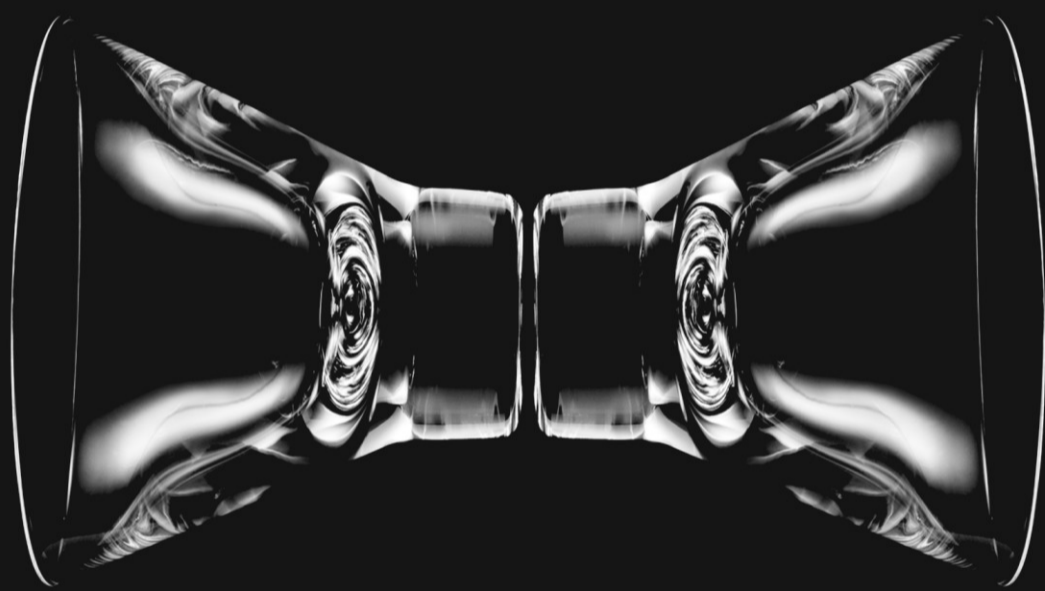
Ce n'est pas avant 2004 que le gouvernement Charest va présenter le plan de lutte contre la pauvreté, a confirmé hier le ministre Claude Béchar. « Quand le plan d'action va être déposé, il va tenir la route, il va être complet, il va être concret », a-t-il indiqué en refusant de donner une date précise pour le dépôt de ce plan fort attendu. « Nous allons le déposer quand nous allons avoir la conviction que nous avons là une politique intégrée et globale qui intègre des actions de plusieurs ministères. » Après l'adoption de la loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en décembre 2002, le plan d'action qui l'accompagne devait être dévoilé en mai, mais à la suite des élections le nouveau gouvernement l'avait repoussé à cet automne. Il s'agit donc d'un nouveau délai.

Pascale Breton

Nouveau DG au Parti québécois

L'ancien bras droit de Guy Chevrette, Pierre Châteauevert, deviendra sous peu directeur général du Parti québécois. Il remplace à cette fonction Martin Dubé qui s'occupera du programme péquiste pour la région de Québec. Conséquence prévisible de la défaite du 14 avril, au Parti québécois, on réaménage l'équipe. M. Châteauevert devra prendre le bâton du pèlerin pour faire le tour des associations de comté en prévision du congrès de 2005. M. Châteauevert, un moment associé à son ancien patron dans une boîte de lobbying, avait fait une sortie remarquée au printemps 2002, dénonçant en commission parlementaire les obligations faites aux attachés politiques en vertu de la nouvelle loi sur le démarchage. Bernard Landry a terminé récemment une tournée d'entrevues des députés de son caucus, où tous ont compris non seulement qu'il ne s'apprêtait pas à tirer sa révérence, mais qu'il pourrait bien être tenté de rester en selle au-delà du congrès de son parti en 2005.

Denis Lessard



SOYEZ PRÊT POUR VOS INVITÉS

JUSQU'À DIMANCHE

ÉCONOMISEZ 15%
AVEC TOUT ACHAT DE 100 \$ ET PLUS DE SPIRITUEUX



18+

La modération a bien meilleur goût.
Educalcool

18 ans et plus. Quantités limitées. Offre valable du jeudi 11 au dimanche 14 décembre 2003. Offre disponible dans SAQ.COM. Titulaires de permis, SAQ Dépôt, Comptoirs Vin en vrac et agences de la SAQ exclus. Les lettres-cadeaux SAQ remises dans le cadre de concours ne peuvent être utilisées pour cette promotion. Les achats ne sont pas cumulatifs. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion.

Achetez en ligne
SAQ.COM



la **Baie** encore plus

Solde cadeau pour vous

Du vendredi 12 au dimanche 14 décembre



**10 %
DE RABAIS***

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

EN RÉGLANT AVEC VOTRE CARTE DE CRÉDIT Hbc
Marchandises à prix ordinaire, de solde ou de liquidation : mode, chaussures et accessoires pour tous, appareils électroniques, micro-ondes, aspirateurs, meubles, gros électros, duos-sommeil, linge de maison, articles ménagers et de table, petits électros de cuisine, friandises et aliments fins.

*Exceptions : produits de beauté et parfumés, articles « Achat-choc », « Notre meilleur prix chaque jour » et ceux des rayons concédés. D'autres exceptions s'appliquent, précisions en magasin.

PROFITEZ-EN ENCORE! Samedi 13 et dimanche 14 décembre, **10 % de rabais** en réglant avec votre carte de crédit Hbc vos achats d'articles à prix ordinaire, de solde et de liquidation : meubles, gros électros, duos-sommeil, appareils électroniques, micro-ondes et aspirateurs. Exceptions : articles « Achat-choc », « Notre meilleur prix chaque jour » et ceux des rayons concédés.



En décembre,
venez à la Baie
et courez la chance
de gagner un voyage
magique à Québec
pour 4 personnes



Un joyeux BLIZZARD souffle sur les fêtes et met en vedette : Brenda Blethyn, Christopher Plummer, Kevin Pollak et Whoopi Goldberg, la voie de BLIZZARD (dans la version anglaise).

DANS LES CINÉMAS EN DÉCEMBRE 2003.

Le concours se termine le mercredi 24 décembre 2003.
Règlement en magasin.



**emballez-vous
pour une cause**

Présentez-vous au comptoir d'emballages-cadeaux où des bénévoles de la Société canadienne du cancer emballeront vos achats la Baie moyennant une petite contribution. L'horaire varie selon le magasin.



40 % de rabais
tenues de nuit
et peignoirs pour elle
Mantles^{mc}, ToGo^{mc},
Versailles, Claudel,
Joe Boxer et autres.
Ord. 25 \$ à 109 \$.
Solde 15 \$ à 65,40 \$.



40 % de rabais
mode d'automne et
des fêtes pour elle
Mantles^{mc}, ToGo^{mc},
Nygård
Collection,
Alia, Alia Sport,
Melrose,
mac & jac
et Maxfield.
Tailles courantes,
petites et grandes.
Ord. 19 \$ à 168 \$.
Solde 10,99 \$
à 99,99 \$.



**La promo de bijoux
Tout ce qui brille
est en cours!**
25 % de rabais
• choix de montres de marque
• bijoux mode et en argent fin
ToGo^{mc} et Mantles^{mc}
• bijoux Roots en argent fin
• broches et boucles d'oreilles
de Noël



ACHAT-CHOC
9,99 \$
pantoufles Isotoner pour elle



40 % de rabais
pyjamas, peignoirs et tenues
de nuit pour lui Togo^{mc}, Mantles^{mc}
et Joe Boxer.

Notre photo.
Peignoir
Mantles^{mc}
pour lui
Ord. 109,99 \$
Solde 65,99 \$



25 % de rabais
mode masculine
Tommy Hilfiger,
Polo Ralph Lauren,
Chaps Ralph
Lauren,
Nautica
et Izod



**appareils
électroniques
Sony en solde**

Un exemple.
Téléviseur Sony,
81 cm (32 po)
Ord. 1 199 \$.
Solde 1 099 \$.



40 % de rabais
jouets en peluche
Exceptions : ourson caritatif
Chance et oursons signature Hbc.
25 % de rabais
jeux de société
10 % de rabais
jouets

PASSEZ VOIR NOS AUTRES OFFRES EN MAGASIN!

Les articles annoncés ne sont pas tous offerts à la Baie, Place Versailles. Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Atout griffé », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Il se peut qu'un achat-choc soit accompagné d'une étiquette ou d'une affiche indiquant un PRIX DE COMPARAISON. Il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles du programme Achat-choc sont offerts en quantités limitées; aucun bon d'achat différé. Précisions en magasin.

À Noël,
offrez le cadeau
AUX MILLE ET UNE POSSIBILITÉS



Carte-cadeau **Hbc**
Ajoutez une touche
des fêtes pour 99 ¢
avec une boîte
pour carte-cadeau.



ACTUALITÉS

121 millions d'enfants ne vont pas à l'école

MARIE ALLARD

Plus de 120 millions d'enfants — dont 65 millions de filles — ne vont pas à l'école, indique le rapport annuel de l'UNICEF, rendu public aujourd'hui. Une situation qu'il faut changer, « l'éducation des filles étant le moyen le plus efficace de faire progresser le développement humain », selon l'organisme.

Pourquoi favoriser la scolarisation des fillettes ? « Parce que cela aide non seulement les filles elles-mêmes, mais aussi leur famille et leur communauté », répond Elizabeth Gibbons, directrice des politiques mondiales de l'UNICEF, jointe hier à New York par *La Presse*. La progression du taux d'inscription des filles à l'école primaire fait, en effet, augmenter le produit intérieur brut par habitant d'un pays, en plus de réduire le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (de 5 à 10 % par année de scolarité de la mère).

À l'heure actuelle, seuls 79 % des filles et 83 % des garçons fréquentent l'école primaire. C'est en Afrique subsaharienne que la situation est la plus critique (57 % des filles et 62 % des garçons sont scolarisés), une région suivie de l'Asie du sud (71 % des filles et 77 % des garçons).

« Contrairement à ce que certains croient, ce n'est pas un problème culturel, mais économique, indique Mme Gibbons. Une majorité écrasante de familles estime important que leurs filles aillent à l'école, mais le coût à payer est trop grand pour que ce soit possible. Sous le seuil de pauvreté, 17 % des filles ne vont pas à l'école ; au-dessus elles ne sont plus que 5 % ».

Lancée l'an dernier, la campagne de l'UNICEF a pour objectif d'atteindre la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005. « Il y a des pays qui vont y arriver s'ils travaillent avec acharnement, dit Mme Gibbons. Au Maroc, par exemple, le nombre de filles de milieu rural qui sont scolarisées a fait un bond spectaculaire, passant de 44 % en 1997 à 82 % en 2002. Ailleurs, il faut vraiment faire le maximum pour scolariser les filles, puisqu'un échec là aurait des répercussions sur tous les autres objectifs de développement. »

Y a-t-il plus belle occasion à saisir ?

Pour lui offrir un chic cadeau signé Birks.
Montre chronographe pour homme en acier inoxydable, à bracelet en cuir.

295 \$



BIRKS

Fins bijoux et cadeaux. depuis 1879



Le luxe à portée de main. Demandez votre carte Platine Birks dès maintenant et bénéficiez de modalités de paiement sans frais d'intérêts pour les achats de 500 \$ et plus.

HALIFAX • SAINT-JEAN (N.-B.) • QUÉBEC • MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • LONDON • ST. CATHARINES • WINNIPEG • REGINA • SASKATOON • CALGARY
EDMONTON • VANCOUVER • WHISTLER • VICTORIA 1 800 682 2622 birks.com

ACTUEL
LA NOUVELLE SOCIÉTÉ
Tous les jours dans LA PRESSE

L'hiver débute le 22 décembre

Les plus beaux manteaux « Shearling » à Montréal...

DIRECTEMENT DU FABRICANT

Agneau Reversé Peaux légères de merinos espagnol

Qualité et sélection pour elle et lui

Lundi au vendredi de 12 h 30 à 16 h 30
Sam. de 9 h 30 à 15 h 30

Robert Arnold
9250, av. du Parc (angle Chabanel) Local 450
Té.: (514) 387-5495

LOTTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2003-12-10

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
618435	212825	985222
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

Numéros "Télé"

087690 472735 495738

non décomposables

NUMÉRO BONI 13

LOTTO 649 Tirage du 2003-12-10

02 13 14 24 29 42
Complémentaire: (17)

Quebec 49 Tirage du 2003-12-10

09 11 26 35 37 47
Complémentaire: (48)

panco Tirage du 2003-12-10

01 07 09 19 20 23 26 28 30 36
40 43 45 48 50 54 63 65 68 70

Quotidien Extra Tirage du 2003-12-10

3	4	Numéro:
316	9542	605507

ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19 h SUR LE RÉSEAU TVA

Offrez-vous un **sans-fil couleur** à partir de **24⁹⁹\$** et obtenez le deuxième pour **0\$**



Forfait Famille

- 6 mois d'appels locaux illimités*
- Appels locaux sans frais entre les membres du même forfait Famille*
- Affichage des appels sans frais*

WWW.ROGERS.COM/ZONE-URBAINE 1 800 IMAGINE

ROGERS AT&T COMMUNICATIONS SANS FIL

RadioShack

ROGERS

FUTURE SHOP

LA CABINE TELEPHONIQUE

Batteries Plus

Le deuxième téléphone doit être de valeur égale ou moindre. Offre valable avec un nouvel abonnement de deux ans à un forfait Famille. Les frais de mise en service, les frais d'accès au système et les frais d'accès au service d'urgence 911 s'appliquent à chaque téléphone inclus dans le forfait Famille. Les forfaits Famille requièrent un minimum de deux lignes et un maximum de cinq lignes. Toute ligne téléphonique (abonnement de un an ou de deux ans) ajoutée au forfait Famille nécessitera le renouvellement de l'abonnement de la ligne principale pour la même période d'abonnement. *Offre valable avec un abonnement de deux ans. **Offre valable avec un abonnement de un an ou de deux ans. © 2003 JAMDAT Mobile Inc. JAMDAT et JAMDAT Mobile sont des marques déposées de JAMDAT Mobile Inc. Tous droits réservés. Rogers Communications Inc. Utilisé sous licence. AT&T Corp. Utilisé sous licence.

ROGERS AT&T

- MONTRÉAL
- 1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
 - 3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
 - 2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
 - Place-Ville-Marie (514) 394-0000
 - 8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
 - 1201, avenue Greene (514) 933-9000
 - 5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
 - 5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
 - 6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4054
 - Centre Rockland (514) 735-4086
 - Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
 - Place Versailles (514) 355-0003
 - Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
 - 997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
 - 505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8353
 - 3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
 - 2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
 - 8457, boul. Newman (514) 368-4000
 - Carrefour Angrignon (514) 368-4230
 - Place Vertu (514) 745-0745
 - 2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
 - 740, boul. de la Côte-Vertu (514) 789-0101
 - Fairview Pointe-Claire (514) 895-1534
 - Complexe Desjardins (514) 842-0288
 - BOUCHERVILLE
 - Promenades Montarville (450) 449-4998
 - BROSSARD
 - 7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
 - Mail Champlain (450) 671-3300
 - Place Portobello (450) 671-4744
 - CANDIAC
 - 878-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
 - CHATEAUGUAY
 - 129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-5000
 - Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
 - DRUMMONDVILLE
 - 1565, boul. Lemire (819) 478-0851
 - 965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
 - Promenades Drummondville (819) 475-5000
 - GATINEAU
 - 360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
 - Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
 - SHERBROOKE
 - 575, boul. Boivin (450) 777-6612
 - Galerie Granby (450) 375-4355
 - GREENFIELD PARK
 - Mail Carnaxil (450) 671-7522
 - HULL
 - Les Galeries de Hull (819) 773-3687
 - ÎLE PERROT
 - 15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5305
 - JOLIETTE
 - 517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 581-5000
 - Galerie Joliette (450) 760-3000
 - LAVAL
 - 2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
 - 379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
 - Centre Laval (450) 978-1081
 - 1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
 - 241, boul. Samson (450) 969-1771
 - Carrefour Laval (450) 687-5386
 - 1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
 - LONGUEUIL
 - 1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
 - MAGOG
 - 221, rue Principale O. (819) 843-4455
 - REPERINGUY
 - 110, boul. Industriel (450) 581-4666
 - Les Galeries Rivière-Nord (819) 581-7756
 - ROSEMÈRE
 - 209, boul. Curé-Labelle (450) 971-0707
 - Place Rosemère (450) 971-2000
 - SAINTE-BRUNO
 - Promenades St-Bruno (450) 653-7472
 - SAINTE-JULIE
 - 360, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
 - SAINTE-HYACINTHE
 - Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
 - SAINTE-JEAN-SUR-RICHELIEU
 - Carrefour Richelieu (450) 359-4941
 - SAINTE-ROSE
 - Carrefour du Nord (450) 436-8895
 - 108, boul. du Carrefour (450) 431-2355
 - SHAWINIGAN
 - 2565, boul. des Héberts (819) 539-5004
 - SHERBROOKE
 - 2980, rue King O. (819) 566-5555
 - Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
 - SOREL
 - 2605, chemin Saint-Roch (450) 742-9600
 - Promenades de Soré (450) 746-2079
 - TERREBONNE
 - 1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
 - Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
 - TROIS-RIVIÈRES
 - 5335, boul. des Forges (819) 372-5005
 - 5635, boul. Jean-XIII (819) 372-5005
 - Centre Les Rivières (819) 694-6812
 - VALLEYFIELD
 - Centre Valleyfield (450) 373-0519

ACTUALITÉS

EN BREF

Tourisme

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) renonce à l'achat de l'édifice Jacques-Viger, propriété de la Ville de Montréal. L'École des métiers du tourisme, qui devait ouvrir ses portes en 2005 dans cet ancien hôtel du Canadien Pacifique, verra plutôt le jour dans l'édifice Victoria, situé près de l'ancien Forum. Le projet, qui avait été annoncé en mars dernier par le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, a échoué faute de partenaires. « La perspective de faire un emprunt de 26,5 millions à rembourser pour un projet immobilier représente un risque financier qui éloigne la CSDM de sa mission éducative », a fait valoir la commission scolaire.

Marie Allard

Enseignants

Une pétition de 40 000 enseignants opposés à la création d'un ordre professionnel a été déposée hier à l'Assemblée nationale, ce qui n'a pas ébranlé Pierre Reid, le ministre de l'Éducation. « Il est temps de laisser les enseignants administrer eux-mêmes cette profession et non plus le ministre », a-t-il fait valoir. Bien que l'Office des professions du Québec se soit prononcé contre la création d'un Ordre professionnel des enseignants en février dernier, le Parti libéral en a fait l'une de ses promesses électorales, qu'il compte bien tenir. « Généralement, on constitue un ordre lorsque les professionnels le demandent », a fait remarquer Pauline Marois, la critique péquiste en matière d'éducation. Marie Allard et PC



AILES

LES AILES DE LA MODE

NOËL EST DANS LE SAC!

TOUS LES SACS MATRIX

29⁹⁹

CHACUN

CHOIX DE MODÈLES ET DE COULEURS

CHANGEZ-VOUS



Offrez nos cartes-cadeaux électroniques de 10\$ à 500\$.

www.lesailles.com

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537
Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537

3189037A

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Celebration 2004

Tirage du 2003-12-10

475A099 1 Land Rover Freelander SE
(non décomposable) (ou 50 000 \$)

2003-12-01 336C489	2003-12-06 678D345
2003-12-02 243C291	2003-12-07 603B487
2003-12-03 818A249	2003-12-08 367C763
2003-12-04 272A654	2003-12-09 379F182
2003-12-05 169D502	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 Land Rover chaque jour du 1^{er} au 31 décembre 2003

SHARKS SNOWBOARDS

VÊTEMENTS

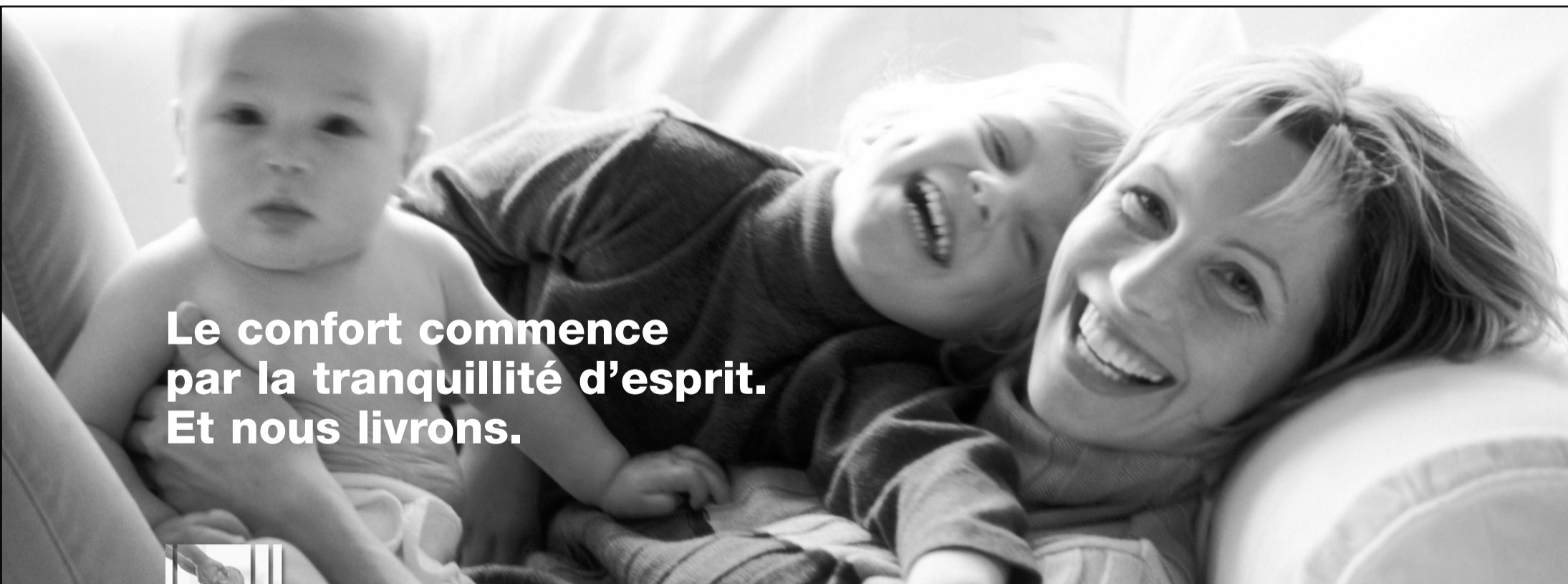
PLANCHE ET FIXATION à partir de **169\$**

À l'achat d'une planche Dynastar, obtenez une **FIXATION GRATUITE**

- RipCurl
- Billabong
- Session
- Bonfire
- Quiksilver
- Hurley
- Roxy
- O'Neil

SHARKS

313, boul. Cartier, Laval (450) 663-5543
2 km à l'est de la sortie 7, aut. 15
Une seule adresse à Laval



Le confort commence
par la tranquillité d'esprit.
Et nous livrons.



Pour Esso, préserver le confort de nos clients du Chauffage domestique est la priorité numéro un. Vous pouvez compter sur nous pour être toujours à votre service... à n'importe quelle heure, n'importe quel jour. Pour une entière tranquillité d'esprit, nous offrons aussi une livraison automatique sans souci. Vous n'avez donc plus à vous inquiéter puisque vous savez que vous ne manquerez jamais de mazout pour le chauffage. Et grâce à nos options de paiement préautorisé, vous n'aurez jamais à vous soucier d'envoyer votre paiement à temps. Il est facile de changer de fournisseur de chauffage domestique et de choisir Esso. Il suffit d'un simple coup de fil et Esso s'occupera de vos besoins de mazout pour le reste de la saison.

Appelez-nous au 1 866 749-ESSO (3776), 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Esso Chauffage domestique

Nous apportons le confort au foyer.™

† Marque de commerce de la Compagnie Pétrolière Ltée. Pétrolière Impériale, licencié.
™ Marque de commerce d'Exxon Mobil Corporation ou de l'une de ses filiales. Pétrolière Impériale, licencié.

3186913A

31890311

Un journée commémorera enfin la déportation des Acadiens

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Il ne s'agit peut-être pas d'excuses officielles, mais les Acadiens présents à la cérémonie de dévoilement de la Proclamation royale instaurant une journée de commémoration de la déportation de 1755 avaient les larmes aux yeux et de l'émotion dans la voix.

Le texte de la proclamation, qui reconnaît les « faits historiques » ainsi que « les épreuves et les souffrances » causées par le Grand Dérangement, désigne le 28 juillet, à partir de 2005, comme journée commémorative de ce triste pan de l'histoire acadienne.

Ce geste, qualifié « d'historique », les Acadiens l'attendaient depuis 250 ans. « Le peuple acadien est bien connu pour sa patience et sa persévérance, deux grandes qualités qui ont été très utiles dans ce dossier », a noté Euclide Chiasson, président de la Société nationale de l'Acadie (SNA), l'organisme qui a fait pression auprès d'Ottawa.

LE TOUR DU QUÉBEC

SHERBROOKE

Grosse subvention à l'université

La faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke a reçu la plus importante subvention de son histoire, hier, soit un million de dollars pour venir en aide aux jeunes en difficulté. Le projet de recherche en Estrie et en Montérégie portera sur les inadaptations sociales de l'enfance et contribuera à l'amélioration de la qualité des services offerts aux jeunes présentant des difficultés de comportement et à leur famille. Une vingtaine d'étudiants de premier cycle et des cycles supérieurs de l'Université de Sherbrooke se joindront à ce projet.

La Tribune

SHERBROOKE

Destination privilégiée des manifestants

En raison des nombreuses manifestations qui ont lieu à Sherbrooke, le président du comité de la sécurité publique de la ville, Robert Pouliot, estime que jusqu'à 100 000 \$ pourraient avoir été dépensés en salaires et en heures supplémentaires pour payer les policiers qui assurent l'ordre et la sécurité au bureau du premier ministre. À une période où le conseil municipal sherbrookoise a peine à joindre les deux bouts, M. Pouliot croit que Québec devrait aider à payer la facture reliée à l'ordre et à la sécurité lors de ces manifestations.

La Tribune

GRANBY

Collision mortelle

Une collision entre une voiture et un poids lourd a fait un mort, hier après-midi, au centre-ville de Granby. Pour une raison encore inconnue, un véhicule de marque Honda Civic circulant en direction ouest s'est retrouvé sous les roues d'un camion-remorque, qui roulait en sens inverse. La voiture a été réduite en bouillie et son conducteur, un homme d'une cinquantaine d'années, a été tué sur le coup. Le conducteur du poids-lourd s'en est tiré avec un choc nerveux.

La Voix de l'Est

TROIS-RIVIÈRES

Boom dans la construction

Non seulement la région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières connaît un boom remarquable dans le domaine de la construction résidentielle depuis le début de 2003, mais la Mauricie et le Centre-du-Québec devraient terminer l'année parmi les régions du Québec qui afficheront la plus forte hausse de l'activité de construction en général. Le chantier de l'usine Kruger-Wayagamack, évalué à près de 400 millions, explique cette spectaculaire majoration de l'activité de construction.

Le Nouvelliste

LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

Un accident de travail suffit pour appauvrir une famille

Jour D, pour DONNER, des denrées non périssables et de l'argent, à l'occasion de la Grande Guignolée des médias qui se tient aujourd'hui. Sur toutes les ondes et toutes les chaînes, on fait cause commune pour constituer des paniers de Noël à l'intention des démunis qui les recevront de Moisson Montréal, Jeunesse au Soleil, ou la Société de Saint-Vincent de Paul, les trois organismes qui se partageront également les dons. On pourra encore contribuer jusqu'à la fin du mois dans les rôtisseries St-Hubert, les pharmacies Jean Coutu et les magasins Rona.

DENIS LAVOIE

Quand on vit dans un quartier considéré comme « défavorisé », ainsi qu'on qualifie bien souvent Hochelaga, trouver de l'aide alimentaire n'est pas chose trop difficile. C'est d'ailleurs ce qu'a appris la famille de Julie Dessureault et Stéphane Jalbert.

Un simple mais tragique accident de travail, un choc électrique, a en effet fini par affecter durement cette petite famille le jour où la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail) a mis fin aux prestations que

recevait M. Jalbert.

Grâce à leur gardienne qui connaît assez bien les ressources communautaires, la petite famille (cinq enfants de 18 mois et 11 ans) a pu l'an dernier faire une épicerie de Noël dans un Magasin-partage, et a obtenu par la suite de l'aide alimentaire de Jeunesse au Soleil puis de Cap Saint-Barnabé, un organisme du quartier, et s'est finalement inscrit récemment pour obtenir un panier de Noël de la Société de Saint-Vincent de Paul.

« C'est la première fois qu'on doit demander un panier de Noël », de ra-

conter Stéphane Jalbert, ajoutant : « Si on n'avait pas eu de dépannage alimentaire, on n'aurait pas pu passer à travers. »

« On a eu beaucoup d'aide de nos parents, mais on a pris du retard avec les comptes. On s'est endetté, même pour acheter à manger. »

Le jeune couple, qui espère bien gagner sa cause contre la coupe de la CSST, fait contre mauvaise fortune bon cœur. Leur bonheur, c'est leur famille, les enfants.

Pour ce travailleur de l'acier, qui a débuté dans son métier à l'âge de 16

ans, le fait d'avoir recours à l'aide sociale est tout à fait imprévu, une situation dont il espère se sortir bientôt, ayant demandé une révision de son cas à la CSST qui lui aurait laissé entendre qu'il serait compensé. On prend donc assez bien ce revers de fortune momentané.

Mais en attendant, la famille vit plutôt chichement de l'aide sociale, ce qui représente une coupure de moitié par rapport aux revenus que procurait le salaire avant le fâcheux accident de travail qui a endommagé les jambes du travailleur.

Même s'ils sont relativement jeunes, les enfants ressentent le stress occasionné par les difficultés que vivent leurs parents, de dire Julie Dessureault. « Ils ont à manger, mais on ne les gâte pas », ajoute Stéphane Jalbert qui, malgré son malheur, rappelle qu'il se trouve sûrement des familles qui ont davantage besoin d'aide.

En demander plus serait de la gourmandise.



tout-à-parler

Un téléphone, du temps d'antenne + des extras pour seulement 129,99\$*

Cet ensemble vous offre :

- Un téléphone Kyocera KE424C avec écran couleur
- 4 mois de service**
- La messagerie vocale, l'appel en attente et l'appel conférence
- Aucuns frais d'ouverture de compte

EN PRIME: Jusqu'à 6 mois d'appels locaux illimités au Canada†



Kyocera KE424C avec écran couleur



Pour 20\$ de plus

Passez à l'ensemble LG TM520

TELUS mobilité^{mc}

le futur est simple^{md}

3189369A

Pour en savoir davantage, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou l'un de nos marchands ou visitez telusmobilité.com

FUTURE SHOP

STANLEY

LA MAISON TECHNOLOGIQUE

TELUS PLUS

Home

BRASSERIE MONTRÉAL

Home

WAL-MART

Zellers

Nouvelles mises en service seulement. Le choix des ensembles varie d'un emplacement à l'autre. Offre valable lorsque vous mettez votre téléphone en service avant le 31 décembre 2003. *Taxes, frais d'interurbain, temps d'antenne additionnel (au-delà des minutes incluses dans le forfait), frais d'itinérance et frais liés aux services payables à l'usage en sus. **Le tarif mensuel du forfait, les redevances d'utilisation mensuelles et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 sont inclus dans les 4 mois de service. †Obtenez 2 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 1 an. Obtenez 4 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 2 ans. Obtenez 6 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 3 ans. © 2003 SOCIÉTÉ TELE-MOBILITÉ.

BOUQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galerias d'Anjou
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary, bureau GR-2
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, bureau 1470
Verscell Communications
1485, rue Amherst

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent

D2 Technologie
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

Digital Radiocommunication inc.
9, boul. de la Seigneurie, bureau 7

Joliette

Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval

Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Télécom inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny

Galerias Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, bureau C

Rosemère

Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, bureau 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galerias de Terrebonne
SRAD Communications inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galerias Saint-Hyacinthe
3200, boul. Latramboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac

D2 Technologie
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park

Proxi Télécom inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie

Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

3180734

MONTRÉAL PLUS

Le grand ménage du maire s'en vient

Le sort de six défusionnistes bientôt connu

SÉBASTIEN RODRIGUE
ET FRANÇOIS CARDINAL

Le conseiller de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), Ed Janiszewski, s'estime déjà exclu du caucus du parti du maire Gérald Tremblay et d'autres élus pourraient subir le même sort, notamment le conseiller d'arrondissement Anthony Housefather.

Le maire Tremblay a indiqué hier qu'il avait en effet pris une décision quant au sort des six défusionnistes de son parti, mais il a refusé d'en dire plus. « Je peux vous dire aujourd'hui que ma décision est prise et je vous en ferai part au moment opportun, dans les plus brefs délais », a-t-il ajouté.

Tout au plus, le maire a précisé qu'il n'allait pas montrer la porte aux six défusionnistes. « Si ça peut vous aider, a-t-il lancé aux journalistes, je peux vous dire que ma décision est différente pour certaines personnes qui démontrent leur volonté de défendre la nouvelle ville. »

Le maire Tremblay a rencontré les trois élus de l'arrondissement de Dollard-des-Ormeaux—Roxboro mardi dernier pour discuter de leur avenir au sein de l'UCIM. Après le dépôt du projet de loi 9, le maire avait annoncé vouloir exclure de son parti les conseillers partisans de la défusion.

M. Janiszewski a indiqué pour sa part qu'il ne participerait pas au

caucus de l'UCIM aujourd'hui parce qu'il s'attendait à se faire montrer la porte par son chef. « Ça ne m'intéresse plus d'aller au caucus après notre conversation, je considère qu'il va m'expulser, dit-il. »

Les deux autres conseillers de l'arrondissement de Dollard-des-Ormeaux—Roxboro attendent maintenant le verdict du maire, mais ils souhaitent demeurer dans le parti. « Je pense qu'il est sous pression de son caucus, je lui ai dit que je ne voyais aucun conflit si on restait », raconte la conseillère d'arrondissement Zoe Bayouk. Le conseiller Howard Zingboim ajoute que les trois élus demeureront solidaires et siégeront comme indépendants si l'un d'eux doit partir.

Par ailleurs, une source à l'hôtel de ville a indiqué que le conseiller d'arrondissement Anthony Housefather n'aura pas l'honneur d'être rencontré par le maire, puisqu'il aurait déjà pris la décision de lui montrer la porte prochainement. Un texte pro-défusion qu'il a écrit dans le journal *The Gazette* samedi aurait signé son arrêt de mort, affirme-t-on.

Joint par téléphone, M. Housefather a confirmé qu'il n'avait reçu aucun appel du cabinet du maire. « Il est certain que j'ai un devoir de fidélité au maire et au parti, a-t-il ajouté, mais ma première fidélité est pour mes électeurs. Et je leur ai clairement dit lors des élections que je n'allais rien faire pour empêcher les défusions. Je vais respecter cette promesse. »

Quant au conseiller d'arrondissement de Dorval—L'Île-Dorval, Edgar Rouleau, il ne cache pas sa préférence de rester dans le parti de Gérald Tremblay. En ce sens, il se pourrait fort bien que son collègue Robert Bourbeau et lui soient épargnés par le maire.

Le maire a laissé entendre qu'il ne rencontrerait pas non plus MM. Bourbeau et Rouleau, s'en tenant à cette réponse : « Les vérifications ont été faites à leur sujet, a-t-il dit. Je n'ai pas besoin de leur parler. Je n'ai pas besoin de les appeler. Je pense que leur position est très claire. Dans cette optique ma décision est prise. »

La décision du maire aura un impact sur l'équilibre des forces à l'hôtel de ville puisque deux des conseillers menacés d'expulsion siègent au conseil municipal. Le parti du maire Tremblay y est déjà minoritaire avec 34 conseillers incluant le maire, contre 27 de Vision Montréal, 12 indépendants et le président du conseil, Marcel Parent. Il pourrait toutefois y avoir des changements avec le passage prochain des conseillers indépendants Luc Larivée et Marius Minier à l'UCIM.

Le maire ne cache non plus être ouvert à accueillir des conseillers de Vision Montréal parmi ses troupes. « Il y a des personnes qui démontrent un intérêt pour notre formation politique. On va continuer à discuter avec ces personnes et on va vous faire part de notre décision au moment opportun », dit-il.

Un document « unique au monde »



C'est un document « unique au monde » que le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a dévoilé, hier : un projet de charte municipale des droits et responsabilités. Cette proposition, qui fera l'objet d'une consultation publique l'an prochain, améliorera la qualité de vie démocratique de Montréal, a-t-on promis. L'ombudsman de la Ville veillera à l'application de cette charte. Sur notre photo, on peut voir le maire accompagné du président du Chantier pour la démocratie, Dimitri Roussopoulos.

LIQUIDATION TOTALE!

LES INTÉRIEURS

bedford

INTERIORS LTD.

À votre service depuis 1947

1850, boul. Hymus, Dorval (2 rues à l'est de Des Sources)

LE MAGASIN SERA FERMÉ JUSQU'À VENDREDI POUR PRÉPARER LE SOLDE.

SOLDE DE LIQUIDATION / RÉNOVATION

3 MILLIONS \$ DE MEUBLES

3 JOURS DE SOLDE!

Vendredi 10 h à 21 h
Samedi 10 h à 17 h
Dimanche 11 h à 17 h

MESSAGE DU PROPRIÉTAIRE

Nous allons liquider toute la marchandise en magasin à prix de rabais incroyables afin de réduire les stocks et faire de la place pour l'entrepôt que nous déménageons dans notre magasin. Une fois le solde terminé, nous allons rénover notre salle d'exposition afin de mieux présenter nos nouveaux ameublements. Le magasin sera fermé jusqu'à vendredi afin de réduire les prix et préparer ce grand solde de liquidation / rénovation. C'est le temps de profiter d'aubaines jamais vues sur des meubles et accessoires de première qualité tels que Gibbard, Barrymore, Clayton Marcus, Brentwood, Fairfield, Durham, Stanley et beaucoup plus encore.

CONDITIONS

- VENTES FINALES
- SOUS RÉSERVE DE VENTE PRÉALABLE
- AUCUN REMBOURSEMENT
- AUCUN ÉCHANGE
- CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES
- LIVRAISON DISPONIBLE

Argent comptant, Visa, MasterCard et Interac

Canapé, causeuse
Ord. 3 495 \$
Solde 1 998⁸⁸ \$

Bergère
Ord. 2 465 \$
Solde 988⁸⁸ \$

Canapé, fauteuil
Ord. 5 365 \$
Solde 2 988⁸⁸ \$

Canapé, causeuse
Ord. 3 895 \$
Solde 2 488⁸⁸ \$

Canapé, causeuse
Ord. 4 675 \$
Solde 2 688⁸⁸ \$

Mobilier de chambre
6 pièces
Ord. 12 895 \$
Solde 7 998⁸⁸ \$

Meuble-télé
Ord. 1 995 \$
Solde 998⁸⁸ \$

Mobilier de chambre
6 pièces
Cerisier massif
Ord. 12 845 \$
Solde 6 988⁸⁸ \$

Fauteuil berçant pivotant
Ord. 535 \$
Solde 298⁸⁸ \$

LE SOLDE DÉBUTE LE VENDREDI 12 DÉCEMBRE À 10 H.

Sous réserve de vente préalable!

3192163

Faites-en plus dès maintenant tout en économisant !

Imaginez... Une laveuse réunissant toutes les options de soin des tissus dont vous avez besoin pour doubler le plaisir de faire ce que vous aimez. Seule la laveuse Whirlpool® Duet HT® offre cette combinaison unique de caractéristiques de premier choix vous permettant de passer moins de temps à attendre que sèchent vos vêtements ou à frotter les taches. Les visites chez le nettoyeur se feront également plus rares, vous faisant ainsi économiser temps et argent. Pas étonnant que la laveuse Whirlpool® Duet HT® ait reçu une cote exceptionnelle de la part d'un magazine grand public!

Économisez davantage dès maintenant !

Du 8 novembre au 31 décembre 2003, achetez une laveuse Whirlpool® Duet HT® et recevez **100\$** par la poste.



Whirlpool®
Appareils Electroménagers
IMAGINEZ...®



* Offre postale seulement. Certaines restrictions s'appliquent. Cette offre est valable à l'achat des modèles GHW9250M / GHW9200L seulement. Pour obtenir de plus amples détails, adressez-vous à votre détaillant Whirlpool ou appelez-nous au 1 800 461-5681. † Août 2003. © Marque déposée de Whirlpool, U.S.A., emploi licencié au Canada par Whirlpool Canada Inc. © 2003. Tous droits réservés. Recherchez le symbole ENERGY STAR® sur les appareils électroménagers Whirlpool®. Il signifie que le produit répond aux exigences internationales ENERGY STAR® en matière d'efficacité énergétique.

whirlpool.com/canada

Une auto plonge dans l'aqueduc



Une dame âgée d'une cinquantaine d'années a perdu la maîtrise de son véhicule hier matin, boulevard Shevchenko, et s'est retrouvée dans les eaux froides du canal de l'aqueduc, dans l'arrondissement de LaSalle. Les pompiers et les techniciens d'Urgences Santé ont sorti la femme, prisonnière du véhicule. Elle est actuellement dans un état critique dans un hôpital de la métropole. Une enquête a été ouverte afin de déterminer la cause exacte de l'accident.

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

EN BREF

Recours collectif

André Le Corre, un homme de 76 ans qui a été privé du supplément de revenu garanti pendant plusieurs années parce que, à tort, il ne s'y croyait pas admissible, s'adresse à la Cour fédérale dans l'espoir d'obtenir la permission d'intenter un recours collectif contre le gouvernement. Il reproche à Ottawa de ne pas avoir fait l'effort, avant avril 2002, de joindre les personnes admissibles pour les en informer. Depuis sa retraite, en 1994, M. Le Corre avait toujours cru qu'il n'était pas admissible à ce programme parce qu'en rédigeant sa déclaration de revenu, il incluait sa pension de vieillesse, ce qui générerait des revenus trop élevés pour y avoir

droit. Ce n'est qu'en 2002, par l'entremise de sa fille qui travaillait pour un député du Bloc québécois, qu'il a appris qu'il n'avait pas à inclure sa pension pour les fins de calcul du supplément de revenu garanti. Il a commencé à recevoir le supplément cette année-là, mais on lui refuse les sommes qu'il aurait dû recevoir entre 1994 et 2002.
Christiane Desjardins

Trois hommes blessés par balles

Trois employés d'une firme spécialisée dans le marketing d'annuaires téléphoniques ont été blessés par balles hier après-midi après avoir été la cible d'individus armés qui venaient de faire irruption dans un

édifice à bureaux du 6875, boulevard Décarie, à Montréal. L'attentat s'est déroulé dans l'espace de quelques secondes, vers 13h30, après que les trois suspects se furent présentés à la réception de la compagnie pour rencontrer un membre du personnel. Ils se sont dirigés vers un local où travaillaient des employés. Des bruits de bagarre ont été entendus, suivis de plusieurs détonations. Profitant du moment de panique provoqué par les coups de feu, les trois hommes, âgés de 40 à 50 ans, ont pris la fuite par la porte principale pendant que le personnel se portait au secours des blessés. Les victimes, âgées de 30 à 55 ans, ont été traitées à l'hôpital pour des blessures qui ne mettent pas leur vie en danger.
Marcel Laroche



Trop de blancs dans votre couverture?



LG TM250



Nokia 3586i

0 \$

Mobilité

Offre exclusive* aux clients de Fido^{MC}

- Échangez votre téléphone Fido contre un téléphone Mobilité GRATUIT!
- Obtenez jusqu'à 6 mois d'appels locaux illimités
- Nous tenterons même de vous fournir les mêmes indicatif régional et quatre derniers chiffres de votre numéro de téléphone cellulaire actuel
- Profitez d'un réseau cellulaire sur lequel vous pouvez compter

Magasins Espace Bell et Bell Mobilité



Et bien simple.^{MC}



Auteuil

Entreprise Yaco enrg.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366

Dorval

J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511

Granby

Bell Mobilité
590, boul. Boivin
(450) 378-3618

Hull

Action Solutions Radio Inc.
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999

Joliette

Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles Borromé N.
(450) 752-5030

Lachine

CBCI Telecom inc.
2409, 46e Avenue
(514) 422-3334

Lafontaine

Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122

Laval

Metro Com Canada
800, boul. Chomedey (120)
(450) 687-4000

Longueuil

Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777

Triacom

2771, boul. Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244

Montréal

ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900

CelluMTL

Complexe Desjardins
(514) 282-3388

Citécell

5450, rue St-Patrick (101)
(514) 762-2000

Télécentre Québec

6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222

Salaberry-de-Valleyfield

Librairies Boyer ltée
10, rue Nicholson
(450) 373-6211

Sherbrooke

Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406

St-Eustache

Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444

Terrebonne

Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Aussi offert dans les magasins Espace Bell.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

L'abdication



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Quelle que soit la forme que prendra le fouillis post-défusion, c'est encore une fois le gouvernement du Québec qui aura décidé pour Montréal. Les structures, les pouvoirs, le partage des ressources, tout cela aura été concocté par des fonctionnaires provinciaux, dirigés par un ministre député de Château-guay et un premier ministre député de Sherbrooke.

Une situation déplorable... pour laquelle les élites montréalaises n'ont qu'elles-mêmes à blâmer. Depuis des décennies, les Montréalais ont abdiqué leurs responsabilités, préférant laisser Québec arbitrer leurs guerres d'hôtels de ville plutôt que de régler les problèmes en-

Montréal reste, comme elle l'a toujours été, une ville de clochers.

tre eux, comme des grandes personnes. Les politiciens de l'île ont beau se plaindre sans cesse du fait que Québec impose ses vues à la métropole, ils passent leur temps sur la colline parlementaire à quémander qui de l'argent qui des décisions favorables à leur clan.

Sans le gouvernement du Québec, la ville centrale et la banlieue n'auraient jamais eu la vision et le bon sens d'instaurer la collaboration, le partage et la cohérence qui font la marque d'une grande ville. Cela remonte aussi loin qu'à 1921, alors que la province créait la Commission métropolitaine de Montréal. C'est Québec qui a créé la Communauté urbaine de Montréal, en 1970, contre la volonté de la banlieue et de Montréal. Québec

encore qui, devant l'incapacité des décideurs locaux à concevoir un réseau de transports collectifs à l'échelle régionale, prendra le taureau par les cornes avec son Agence métropolitaine de transport. Le provincial, constatant à nouveau l'impuissance des politiciens de l'île, imposera ensuite la fusion. Et enfin, c'est Québec qui a griffonné la structure bancaire du conseil d'agglomération qui gouvernera l'île après les défusions.

Dans une thèse de doctorat en études urbaines récemment soutenue, la chercheuse Marie-France Le Blanc montre qu'à cet égard, le cas de Montréal n'est pas unique : « Il n'y a pas de gouvernement métropolitain sans l'intervention d'un gouvernement de tutelle favorable à une telle instance. » N'empêche, a-t-elle constaté en étudiant les cas de Minneapolis-St-Paul, Toronto, Milwaukee et Montréal, il existe dans certaines villes une préoccupation certaine pour le bien commun de l'agglomération. Ce ne fut jamais le cas à Montréal.

Les défusionnistes sont parfaitement conscients que la patente conçue par le ministre Fournier ne produira que blocages et chicanes. Mais ils tiennent tellement à retrouver leur bon vieux temps qu'ils sont prêts à faire un choix qui nuira à Montréal. N'y a-t-il personne parmi eux qui ait une vision régionale, qui puisse imaginer un compromis montréalais au lieu de quêter une solution à Québec ?

De part et d'autres du mur des lamentations, les élites sont-elles incapables de se parler, de chercher une solution élaborée par les Montréalais et pour les Montréalais ? C'est apparemment le cas. Les élus continuent de courir sous la jupe de la province : « Maman, il m'a fait mal ! »

Dans ces conditions, Montréal peut-elle vraiment prétendre au titre de « métropole » ? Non. Montréal reste, comme elle l'a toujours été, une ville de clochers.

Le pot, ça mêle...



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Où est-ce qu'on en est, au juste ? Sans même avoir inhalé la fumée, le commun des mortels ne s'y retrouve plus dans les projets de loi, règlements dérogatoires et clauses d'exception régissant la consommation de marijuana au pays.

Voyez plutôt ce qui s'est produit en quelques jours :

> La police de Montréal a appréhendé près d'une demi-douzaine de possesseurs de pot au Café Marijane, rue Rachel ;

> Santé Canada a en quelque sorte autorisé, lundi, le... trafic de pot pour fins thérapeutiques en retirant « l'interdiction de rétribuer le titulaire d'une licence de production pour la personne désignée » —

qu'en langue de bois ces choses-là sont dites ;

> un jury de Calgary (certainement pas composé de hippies anarchistes...), sommé par le juge de condamner un « titulaire » approvisionnant une « personne désignée », a obéi au magistrat, bien sûr. Mais en signifiant son ras-le-bol devant la futilité de la chose ;

> des consommateurs se sont plaints du fait qu'Ottawa est un mauvais « pusher » : les patients approvisionnés par l'État se plaignent en effet de la mauvaise qualité et du coût élevé de la mari vendue par le gouvernement !...

Ça donne le tournis, hein ?

La loi sur la décriminalisation de la marijuana n'est pas encore adoptée, soit. Et la loi, c'est la loi, soit encore. Mais, pour revenir rue Rachel, ne serait-il pas possible pour les valeureux constables montréalais de regarder ailleurs en sifflant pendant quelques semaines ? Le temps que l'auguste Parlement parlementaire.

Ou qu'il dispose d'un meilleur « stock »...

Inexcusable

Le matin même où *La Presse* a publié l'entrevue dans laquelle il lâchait son maladroït « petite madame Carbonneau », le premier ministre Charest a appelé la présidente de la CSN pour s'expliquer. Pour admettre qu'il aurait dû dire les choses différemment.

« Donc, ont demandé les journalistes, vous vous êtes excusé ?

— Je n'ai pas utilisé ce mot-là », a protesté le premier ministre.

Pour une raison qui nous a toujours échappé, les politiciens ont une peur bleue du mot « excuses ». Au mieux vont-ils regretter que certaines personnes aient été blessées par leurs propos, ce qui revient à dire qu'ils regrettent que les personnes en question aient mal compris. Un peu plus, et ce sont les victimes qui devraient s'excuser...

Souvenons-nous les circonvolutions du prédécesseur de M. Charest, Bernard Landry, au sujet du « chiffon rouge ». Rappelons-nous les « cervelles d'oiseau » (au sujet des parents qui nourrissent mal leurs enfants) : « Comment des gens qui me connaissent ont-ils pu faire une interprétation si opposée à mes intentions ? », s'était demandé le

premier ministre d'alors. Peu convaincus, plusieurs avaient exigé que M. Landry s'excuse purement et simplement... parmi lesquels Jean Charest !

Quel gourou des communications a décidé qu'il n'est pas bon pour l'image d'un politicien de s'excuser ? Il nous semble qu'au contraire, un politicien qui aurait la franchise et la modestie de reconnaître une faute s'attirerait l'admiration des électeurs.

Cela dit, le premier ministre s'est comporté en parfait gentilhomme en s'excusant... pardon, en s'expliquant rapidement auprès de M^{me} Carbonneau. Ces quelques mots échappés ne valaient certainement pas la réplique cinglante qui est venue de certains militants. Par exemple, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Micheline Asselin, a dit : « C'est un diminutif sexiste qu'on a l'habitude d'entendre de la part d'un vendeur de chaussures. » Ce qui est assez insultant pour les vendeurs (et vendeuses...) de chaussures, non ? M^{me} Asselin ne devrait-elle pas leur faire ses excuses ?

André Pratte



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Bravo ! M. Couillard

J'ai voté contre le Parti libéral aux dernières élections. Je n'aime pas, de façon générale, ses politiques et sa façon de penser. Et, aux prochaines élections, je voterai encore contre lui. Mais là, je suis bien obligée de crier BRAVO au ministre Couillard ! Maintenant, j'espère que ce n'est pas juste un coup d'épée dans l'eau et que ceux qui travaillent dans cet hôpital et qui n'y ont pas vraiment leur place, vont prendre la porte au plus vite. Avec les derniers événements et les récents témoignages entendus, il semblerait bien qu'il s'agisse d'une petite clique qui fait autant de mal à l'image de l'ensemble des employés. J'espère que le nouveau directeur aura les pouvoirs et surtout le vouloir pour faire le ménage une fois pour toutes. Dans un monde idéal, j'oserais aussi croire que le syndicat va collaborer à faire ce ménage, mais bon, j'ai le droit de rêver. Tous les employés de cet établissement qui effectuent leur travail avec professionnalisme (et je suis certaine qu'ils sont en majorité) devraient collaborer à redonner la dignité et le respect que les résidents méritent et sont en droit de s'attendre. C'est vraiment dommage qu'une minorité de « sans dessein » puisse faire autant de dommage et, en plus, compter sur l'appui inconditionnel de son syndicat.

Danielle Bélanger

Soyons optimistes

Dans la rubrique « télévision » de ce mardi 9 décembre 2003, on pouvait lire que, dimanche soir dernier, entre 19h30 et 21h15, *Occupation double* avait été vu par 2 274 000 personnes ; tandis que, entre 21h et 22h40, 2 033 000 Québécois — probablement les mêmes — avaient assistés à l'apothéose de *Loft story*. À la même heure, à Radio-Canada — toujours selon les sacro-saints sondages — *l'Odyssée d'Homère* n'avait été regardée que par 188 000 personnes ! C'est peu ? Au contraire, c'est énorme ! Imaginez, 188 000 téléspectateurs attirés et séduits par une oeuvre d'une beauté inimaginable, captivés par un texte d'une profondeur telle que les comédiens qui le défendaient, le transcendaient et crevaient littéralement l'écran, supportés par le jeu des caméras, par la musique, par les voix... c'était magique et « en direct ». Je le répète, 188 000 téléspectateurs, ce n'est pas rien ! C'est une salle de théâtre de 500 places où une pièce de cette envergure tiendrait l'affiche « à guichet fermé »... durant 376 représentations ! Qui pourra dire après ça que les Québécois n'aiment pas le théâtre ?

Marcelyne Claudais
écrivaine

Une société en sursis ?

Nous vivons à l'heure où personne ne veut reconnaître ses propres lacunes. C'est la faute au gouvernement en place. C'est la faute aux exigences impitoyables de la vie quotidienne... Cette déresponsabilisation qui tend à se généraliser est en train, lentement, de gruger le tissu social et familial. Nous pénétrons dans l'univers frénétique et artificiel imposé par une civilisation en perte de repères et de chaleur humaine. L'enfant qui grandit parmi nous est souvent l'enfant des longues solitudes qui n'a comme seuls partenaires de dialogue ou la télévision, ou l'ordinateur ou tout simplement la rue. Ce cahot engendré par une civilisation de la démesure et de l'absence conduit les parents à être rassurés si les enfants sont « bien sages » à la maison alors que pourtant les rejoint sans cesse les appels à l'aventure et à la fuite d'un réseau souterrain d'images et de sons, de clavardage et de complicité. Pourquoi s'inquiéter quand on a la paix entre les murs et que l'heure de l'apéro nous permet d'oublier. Mais quand s'éteint la lumière et nous rejoint la nuit, entendons-nous dans ce silence le bruit du pays en dérive ?

Jacques Léger

« Une drôle de petite madame »

Disons-le d'emblée, Jean Charest n'a pas été très gentil en appelant la présidente de la CSN « petite madame », et c'est particulièrement déplorable de la part d'un premier ministre. Toutefois, faisons la part des choses ; s'il avait parlé d'un homme en l'appelant « petit monsieur », tout le monde aurait trouvé cela un peu amusant, hormis le petit monsieur en question. Je me rappelle qu'en 1983, le président de la CSN et ses acolytes scandaient le sobriquet « ti-poil » avec affiches déshonorantes à l'appui, pour faire référence au premier ministre d'alors, René Lévesque. Personne ne s'en offusquait, sauf peut-être le « ti-poil » en question. Je ne blâme pas les groupes de femmes d'avoir dénoncé la chose, mais j'estime qu'elles auraient plutôt dû blâmer M^{me} Carbonneau quelques jours plus tôt pour avoir fait déshonneur à l'intelligence des femmes en disant que M. Charest était en train de mettre le Québec « à feu et à sang ».

Paul-André Allard

Petit monsieur ?

Dans votre quotidien aujourd'hui, j'ai lu que Madame Claudette Carbonneau avait été qualifiée de « petite madame » par notre cher petit monsieur Charest ! Pourquoi petite madame ? Une expression péjorative à l'égard de toutes les Québécoises. Et surtout quand cela vient d'un petit monsieur, avec des petites politiques, des petits amis et des petites vues pour notre pays. Un petit peu de respect, petit monsieur pour celles qui représentent 50 % de l'électorat !

Hélène Hubert

Garagiste sexiste

Oui, c'est vrai : Charest s'est exprimé comme les garagistes sexistes machos qui traitent toutes leurs clientes comme des idiots, de « petites madames ». Manque de respect total !

Suzanne Latourelle

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©
Claudette Carbonneau

La coupe est pleine

Toutes ces féministes québécoises commencent à nous courir sur le haricot ! Désolée pour la crudité de cette intervention, mais la coupe est pleine. Je ne suis pas une fanatique de Charest mais la mauvaise foi des syndicalistes féminines dépasse l'entendement.

Laurence Molinas

L'épreuve de force



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

C'est aujourd'hui le Jour Un de l'épreuve de force entre le gouvernement Charest et les centrales syndicales... et elle n'est pas près de finir, car les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives du secteur public n'ont même pas commencé.

D'un côté, un gouvernement qui paraît déterminé à ne pas céder, même au prix de réajustements sociaux considérables.

De l'autre, des chefs syndicaux emportés par l'inflation verbale qui promettent « une guerre nucléaire » contre un gouvernement « qui met le Québec à feu ou à sang » ! À les entendre, on croirait que le gouvernement Charest se prépare à abolir les syndicats !

Et derrière les centrales, un parti politique qui compte bien tirer les marrons du feu.

Au PQ, on croit dur comme fer que le gouvernement Charest ne pourra survivre à un conflit avec les puissants syndicats du secteur public, et que cela, conjugué à la saga des défections, lui fera perdre les prochaines élections. Ne vous demandez pas pourquoi Bernard Landry s'accroche : c'est qu'il est sûr, à tort ou à raison, que le pouvoir lui retombera dans les bras dans quatre ans.

Pour la première fois depuis 1976, le Québec a un gouvernement qui ne doit rien aux centrales syndicales.

Le PQ comptait sur l'allégeance souverainiste de ses alliés syndicaux, et les ménageait particulièrement en période pré-référendaire. En outre, c'est dans le secteur public qu'est concentrée la clientèle électorale du PQ. D'où la complicité, en quelque sorte naturelle, du PQ et des centrales.

Le PLQ a toujours été plus proche du secteur privé, sauf sous Robert Bourassa (le Bourassa seconde mouture). Traumatisé par les années 70, ce dernier ne pouvait supporter l'idée de voir redescendre dans la rue la puissante coalition syndicalo-péquistes qui avait eu sa tête en 1976. Il avait donc noué des liens étroits avec les chefs syndicaux et battait en retraite dès que l'opposition menaçait de descendre dans la rue.

(À ce sujet, l'ancien ministre Gil Rémillard racontait hier, dans *Le Devoir*, une anecdote révélatrice. En décembre 1988, après le juge-

Pour la première fois depuis 1976, le Québec a un gouvernement qui ne doit rien aux centrales syndicales.

ment de la Cour suprême sur l'affichage, M. Bourassa réunit son état-major. Tous ses conseillers le mettent en garde contre le recours à la clause dérogatoire, parce que cela sabordera l'accord du lac Meech. Bourassa, qui pourtant tient mordicus à cet accord, est incapable de résister à l'opposition : « Il faut préserver la paix sociale... Si tu as 60 000 personnes dans la rue aujourd'hui, en plein mois de décembre, et puis des bombes, qu'est-ce que ça va être au printemps ? »

C'est dire à quel point Bourassa était vulnérable au chantage des groupes de pression. Il imaginait même le retour du terrorisme ! C'est le genre de réaction que n'aura pas Jean Charest.

Les centrales syndicales, par ailleurs, tirent le gros de leurs revenus du secteur public et se battent bec et ongles contre tout ce qui risque de réduire leur champ d'action, notamment le recours à la sous-traitance (dans la panoplie de mesures assez mineures sur lesquelles le gouvernement se prépare à légiférer, c'est la seule qui soit vraiment susceptible de nuire aux syndicats).

Dans la partie de bras de fer qui s'engage, les syndicats ont pour eux la force du nombre. Le Québec compte près d'un demi-million de travailleurs dans le secteur public et parapublic. Un énorme bloc. Et cela n'inclut pas leurs familles...

L'opinion publique « at large » ne sera pas de leur côté, cependant. Il y a eu trop de dérapages ces derniers temps.

Les gagne-petit l'ont encore sur le cœur, la grève des transports publics à Montréal. Les scandales de Saint-Charles-Borromée ont mis en relief les méfaits produits par une forme dévoyée du syndicalisme. Et qui n'a pas eu le haut-le-cœur en voyant des syndiqués de la FTQ envahir Sainte-Justine, un hôpital où se meurent des enfants cancéreux ?

C'est sans compter l'invasion des bureaux du président de l'Assemblée nationale, poste symbolique s'il en est un, et du député de Gatineau... des lieux qui, comme le rappelle opportunément l'ancienne députée Nathalie Rochefort, sont « le dernier recours des citoyens face à la machine gouvernementale ».

Aujourd'hui, des dizaines de milliers de parents rateront un jour de travail à cause de la fermeture des CPE. Les urgences fonctionnent au compte-gouttes et au CHUM, les opérations électives — qui ont déjà trop tardé dans la plupart des cas — sont annulées. Et qui donc a eu l'idée déplorable de tenir cette « journée de perturbations » le même jour que la Guignolée, dont la collecte s'en trouvera nécessairement affectée ?

Tout cela n'a rien pour accroître la popularité des syndicats du secteur public. Mais que peut faire le public ? Rien, évidemment.



Selon les auteurs, il est faux d'affirmer qu'il y a trop de jeunes Québécois à l'école.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Haro sur les cégeps

Croire qu'on économiserait un milliard de dollars en éliminant les cégeps est complètement farfelu

MARC VAN AUDENRODE
ET PIERRE FORTIN
Les auteurs enseignent respectivement au département d'économie de l'Université Laval et au département des sciences économiques de l'UQAM.

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) vient de publier un rapport qui conclut que le système d'éducation du Québec est inefficace. On y aurait dépensé 1,3 milliard de dollars de trop en 2001-2002. Pour une bonne part, le rapport fait porter l'odieux de cette inefficacité au réseau des cégeps, responsable, selon lui, de près de 900 millions de dollars de dépense excessive. Coincés entre les grosses commissions scolaires et les puissantes universités, les cégeps apparaissent comme le baudet de la fable. On crie haro sur les cégeps.

À nous deux, nous avons neuf enfants, dont six déjà ont étudié dans quatre cégeps différents. En tant qu'enseignants universitaires, nous côtoyons tous les jours des diplômés de cégeps. Le rapport de la FCSQ nous interpelle. Notre intervention n'a pas pour but de rejeter toute réforme. Mais il faut tout de même s'assurer que le débat se fasse autour d'arguments corrects et crédibles. Or, ce n'est pas le cas des arguments présentés dans ce rapport.

La « dépense excédentaire »

Comment l'étude commandée par la FCSQ arrive-t-elle à démontrer que notre système d'éducation aurait engendré des coûts excédentaires de l'ordre de 1,3 milliard de dollars en 2001-2002 ? Elle compare la dépense globale d'éducation observée au Québec avec ce qu'elle aurait été théoriquement si la part du Québec dans les dépenses d'éducation de l'ensemble du Canada reflétait purement sa part de la population d'âge scolaire totale du pays et son niveau moyen de salaire relativement à celui du Canada entier. Le rapport chiffre cette dépense théorique à 13,7 milliards, alors qu'en réalité le Québec a dépensé 15 milliards. D'où son estimation de « dépense excédentaire » de 1,3 milliard.

Bien qu'on puisse se chicaner sur le chiffre précis, au plan qualitatif ce résultat n'est pas nouveau. Il est bien connu que l'effort financier du Québec en éducation est supérieur à la moyenne canadienne. Les sources de ce phénomène sont également bien identifiées. Parmi elles, le fait que, relativement à sa capacité de payer, le Québec rémunère mieux ses travailleurs de l'enseignement que les autres provinces. Que sa population de jeunes d'âge universitaire, qui coûtent plus cher à former que les enfants du primaire, est relativement plus importante qu'ailleurs au Canada. Que les ratios maîtres-élèves sont plus élevés au Québec que dans le reste du pays. Que le Québec offre un programme de services de garde en milieu scolaire qui est unique au Canada. Que son aide financière aux étudiants est plus généreuse qu'ailleurs. Qu'il coûte plus cher au Québec de transporter ses élèves parce qu'il dessert un territoire immense. Etc.

La faute aux cégeps ?

Est-ce que cela veut dire que la dépense globale du Québec en éducation est excessive ? On peut en débattre longtemps. Le

rapport de la FCSQ, cependant, adopte une position extrême sur cette question. Il affirme que, oui, le Québec dépense trop en éducation, et que c'est principalement la faute aux cégeps. En deux mots, il soutient qu'il y a trop d'étudiants dans les cégeps et qu'ils prennent trop de temps à obtenir leur diplôme.

Il est facile de convenir que certains étudiants n'ont pas leur place au cégep et que d'autres allongent la durée de leurs études. La vraie question porte sur l'importance quantitative réelle de ces phénomènes. Y a-t-il vraiment beaucoup trop d'étudiants dans les cégeps ? Dans l'économie du savoir où nous vivons, il est difficile de concevoir qu'une telle situation puisse exister. Qu'un organisme représentant notre réseau d'éducation primaire et secondaire, comme la FCSQ, puisse commanditer une étude qui conclut que les jeunes Québécois s'éduquent trop dépasse l'entendement.

Selon le rapport, il y aurait 40 000 jeunes de trop dans le système collégial, ce qui représente plus du quart de l'effectif étudiant ! À 15 000 dollars par étudiant, le rapport de la FCSQ estime à 600 millions le coût annuel de cette demande excédentaire. Ce chiffre est tout à fait invraisemblable. La source officielle, Statistique Canada, rapporte qu'à l'automne 2002, 80 % des jeunes de 15 à 19 ans fréquentaient l'école à temps plein au Québec, soit exactement la même proportion que dans le reste du Canada et 3 % de moins qu'en Ontario. Il est faux d'affirmer qu'il y a trop de jeunes Québécois à l'école.

Les collégiens québécois prennent-ils vraiment trop de temps à compléter leurs études ? Au préuniversitaire de deux ans, le collégien étudie en moyenne pendant 2,4 années avant d'acquiescer son DEC ; au technique de trois ans, il étudie 3,8 années avant d'obtenir son grade. Au total, le rap-

Le regroupement du secteur professionnel et du secteur technique sous l'égide des collèges est une piste intéressante à explorer.

port de la FCSQ attribue un coût de 270 millions de dollars à ces « durées excédentaires » des études collégiales. Mais est-ce qu'elles reflètent une tare intrinsèque du réseau collégial ou plutôt l'entrée des jeunes de 17 ans dans la phase d'expérimentation qui est indissociable des premiers pas dans la vie adulte et que les spécialistes du développement humain ont de tout temps reconnue ?

Au niveau universitaire, la durée théorique d'acquisition du baccalauréat est de trois ans dans la plupart des cas, mais la durée moyenne observée est de 3,6 ans. La durée excédentaire est d'environ 0,5 an : pas plus rapide qu'au collégial préuniversitaire ! Il importe de faire tout ce qui est possible pour aider les étudiants à trouver leur voie sans délai inutile et sans décrocher. Mais cela est tout aussi vrai pour les études universitaires que collégiales. L'acharnement contre les cégeps n'est pas justifié.

Au total donc, le rapport de la FCSQ chiffre à 870 millions de dollars par année le

coût de la fréquentation scolaire « excessive » et de l'allongement des études dans les collèges. Il propose une réingénierie du système qui, à ses yeux, permettrait d'économiser jusqu'à un milliard, soit presque l'équivalent de l'allocation annuelle du ministère de l'Éducation au réseau collégial ! Sans vouloir offenser qui que ce soit, nous n'hésitons pas à affirmer que ce chiffre, avancé comme économie possible, est complètement farfelu.

Quoi faire à la place ?

La réingénierie proposée comprendrait le remplacement de l'enseignement collégial préuniversitaire par une sixième année au cours secondaire et une année supplémentaire (avec frais de scolarité) au bac universitaire. Nous jugeons que biffer l'étape du cégep d'un grand coup de gomme dans le cursus du jeune étudiant préuniversitaire conduirait à une augmentation du décrochage scolaire et à une détérioration de la qualité de la formation.

D'un côté, le rapport de la FCSQ propose que les jeunes passent une année de plus au secondaire. Mais, comme il le rappelle à point nommé, aucun système scolaire au Canada ne présente un cheminement de six années consécutives dans une institution unique au secondaire. La majorité fonctionnent en deux cycles distincts, qui correspondent au Junior High et au High School. Six années dans les mêmes murs, pour les jeunes, c'est un peu comme une condamnation à perpétuité. Ils décrocheraient en plus grand nombre. Il est vrai que le vieux cours classique durait huit ans. Mais, justement, il ne parvenait à former que 15 % des jeunes.

D'un autre côté, l'université est en général plus éloignée du domicile des parents que le cégep. Pour cette raison, nos jeunes seront moins enclins à poursuivre leurs études à la sortie du secondaire. De plus, il est difficile de croire qu'envoyer nos jeunes un an plus tôt dans le système universitaire, où ils seront confrontés à des programmes de formation hyper-spécialisés et n'auront presque jamais de contact avec leurs professeurs, constituerait un progrès. Une telle solution, accompagnée de frais de scolarité, serait bien sûr une manne financière pour nos universités. Mais une bonne partie de cette manne serait probablement détournée de la formation vers le financement de la recherche. Nous sommes tous deux des chercheurs et nous applaudissons à l'idée d'augmenter le financement de la recherche, mais certainement pas au détriment de la qualité de la formation de nos jeunes.

Quant aux économies de gestion que le rapport prédit après cette réingénierie, elles nous font bien rire. Les fusions scolaires et municipales récentes devaient nous en apporter. Où sont-elles ? Ceci dit, nous ne désirons pas tomber dans le piège d'une opposition systématique à toute forme de changement. À cet égard, le regroupement du secteur professionnel et du secteur technique sous l'égide des collèges est une piste intéressante à explorer. Mais il faut éviter de réformer n'importe quoi, n'importe comment. Abolir les cégeps manquerait totalement de sérieux, du point de vue financier comme du point de vue éducatif.

REPARTEZ GAGNANT PENDANT LA GRANDE VENTE DE FIN D'ANNÉE

DE VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE.

PROFITEZ D'OFFRES EXCEPTIONNELLES DE FINANCEMENT À L'ACHAT ET DE LOCATION
POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉE ET REPARTEZ GAGNANT.



ACHAT

0% de financement à l'achat jusqu'à
72 MOIS^Δ
sur les modèles 2003 sélectionnés
OU
jusqu'à **60 MOIS**[†]
sur les modèles 2004 sélectionnés

ET

**AUCUN PAIEMENT
AVANT
90 JOURS**[◇]



Chrysler Sebring 2004

LOUEZ À **279\$**^{††}
par mois.
Location de 54 mois.

Comptant initial de 2 475 \$ ou échange équivalent.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OPTION 0 \$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE

- Moteur de 2,4 L à DACT, 150 ch
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Têledéverrouillage
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- PLEIN D'ESSENCE GRATUIT
- Et plus !



Chrysler PT Cruiser 2003

LOUEZ À **279\$**^{††}
par mois.
Location de 54 mois.

Comptant initial de 2 570 \$ ou échange équivalent.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OPTION 0 \$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE

- Moteur de 2,4 L à DACT, 150 ch
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Glaces à écran solaire
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Roues de 16 po en aluminium
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- PLEIN D'ESSENCE GRATUIT
- Et plus !



Jeep Liberty 2004

LOUEZ À **299\$**^{††}
par mois.
Location de 54 mois.

Comptant initial de 4 330 \$ ou échange équivalent.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OPTION 0 \$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE

- Moteur V6 de 3,7 L
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Climatiseur
- Glaces à écran solaire, teinte foncée
- Roues de 16 po en aluminium
- Phares antibrouillards
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- PLEIN D'ESSENCE GRATUIT
- Et plus !

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR

SERVICES FINANCIERS
CHRYSLER CANADA



LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE SUR TOUS LES MODÈLES CHRYSLER, JEEP^{MD} ET DODGE 2003 ET 2004. GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR, ET ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H SUR 24.* GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

Visitez votre concessionnaire Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge ou daimlerchrysler.ca † 0% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur certains modèles 2004 sélectionnés.

Δ 0% de financement à l'achat jusqu'à 72 mois sur certains modèles 2003 sélectionnés. †† Tarifs mensuels pour 54 mois établis pour la berline Chrysler Sebring LX 2004 avec l'ensemble 24H, pour la Chrysler PT Cruiser 2003 avec l'ensemble 28E et pour le Jeep Liberty Sport 2004 avec l'ensemble 26B + GEG + LNJ + WND. Dépôt de sécurité de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 91 800 km au taux de 15¢ le kilomètre. Transport et taxe sur le climatiseur inclus, lorsque applicables. ◇ Aucun paiement avant 90 jours au financement à l'achat sur certains modèles 2003 et 2004 sélectionnés. †, Δ, ††, ◇ Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. †, Δ, ††, ◇ Transport, taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres d'une durée limitée et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2003 et 2004 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander (2004) ou échanger un véhicule. Véhicules à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ** Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2003 et 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte : une garantie de 7 ans ou 115 000 km* sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24+. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km*. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km* sur le moteur. * Selon la première éventualité. + Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux Ram SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. ‡ Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule, à l'exception de la Dodge SX 2.0 (750\$). Cette offre exclut la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

DIPLÔMÉS

Rabais
jusqu'à 1000\$†



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge du Québec